

Rapport annuel de gestion

2002-2003

Centre-du-Québec



Direction

Jean-François Ruel
Directeur de la planification et du soutien aux opérations

Recherche, analyse et rédaction

Chantal Duford
Agente de recherche à la planification

Mise en page

Maryse Paquet
Agente de secrétariat

Ce rapport annuel est disponible sur Internet à l'adresse suivante :
www.emploiquebec.net

LE GENRE MASCULIN EST UTILISÉ AFIN D'ALLÉGER LE TEXTE.



Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, novembre 2003
Bibliothèque nationale du Canada, novembre 2003
ISBN - 2-550-41226-5
ISSN - 1703-8405 (imprimé)
ISSN - 1703-8413 (en ligne)



MESSAGE de la directrice régionale d'Emploi-Québec	5
1 LA MISSION ET LES CLIENTÈLES	7
La mission	7
Les clientèles	7
2 LES SERVICES	9
3 DES RESSOURCES AU SERVICE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DES ENTREPRISES	11
Ressources humaines	11
Ressources financières	11
4 UNE APPROCHE PARTENARIALE	13
5 LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU CENTRE-DU-QUÉBEC EN 2002-2003	15
Bilan de l'emploi pour l'année 2002	16
Bilan de l'activité pour l'année 2002	16
Bilan du chômage pour l'année 2002	16
6 DU NOUVEAU DANS L'OFFRE DE SERVICE	19
Stratégie régionale de rétention et d'attraction de la main-d'oeuvre	19
Perspectives professionnelles dans intranet	19
Tournée de promotion des perspectives professionnelles	19
Liste des entreprises	19
Vision emploi	19
Objectif emploi	19
Stratégie des travailleurs de 45 ans et plus	20
Formation continue pour les personnes en emploi	20
Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)	20
7 L'ANNÉE 2002-2003 EN BREF	21
8 LE BILAN BUDGÉTAIRE	23



9	LES RÉSULTATS EN REGARD DES ORIENTATIONS ET DES PROBLÉMATIQUES RÉGIONALES	26
1.	Améliorer l'appariement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre afin de soutenir la création d'emplois et la croissance des entreprises	26
	Les services de placement	26
	Les nouveaux participants	26
	Répartition de la clientèle parmi les nouveaux participants	28
	Prestataires de l'assurance-emploi rejoints	28
	Les clientèles à risque de chômage prolongé rejointes	28
	La répartition des participants selon le service ou la mesure	29
	Des formations qui répondent aux besoins des entreprises	31
	Les retours en emploi	31
2.	Favoriser l'insertion sur le marché du travail de la clientèle sans emploi et peu scolarisée par le rehaussement de la scolarité, par le développement des compétences ou l'acquisition d'expérience de travail	33
	Les nouveaux participants	33
	Les taux d'emploi	34
	Les prestations non versées aux régimes d'indemnisation reliés au chômage	34
3.	Renforcer la compétitivité et la capacité d'adaptation des entreprises et de leur main-d'œuvre, notamment aux nouvelles technologies, de manière à prévenir les pertes d'emploi, à maintenir et à stabiliser les emplois, à soutenir la création d'emplois et à éviter les difficultés à combler les postes vacants	35
	Les entreprises nouvellement aidées	35
	Les ententes de qualification	36
	Les examens de qualification	37
	La Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre	37
4.	Soutenir la création d'emplois	38
10	LES RÉSULTATS EN REGARD DE L'AMÉLIORATION DE LA GESTION PAR RÉSULTATS ET DES SERVICES AUX CITOYENNES ET AUX CITOYENS	39
	Le traitement des plaintes	39
	Les coûts moyens d'intervention	40
11	LES PERSPECTIVES POUR 2003-2004	41
	Annexe 1 - Des partenaires d'Emploi-Québec Centre-du-Québec	43
	Annexe 2 - Listes des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail, région du Centre-du-Québec	45
	Annexe 3 - Résultats des indicateurs par CLE	46
	Annexe 4 - Résultats 2002-2003 par rapport à 2001-2002	48
	Annexe 5 - Participations aux différentes mesures et leurs caractéristiques	50
	Annexe 6 - Caractéristiques de la clientèle participant aux mesures actives d'Emploi-Québec, 2002-2003 Centre-du-Québec	54

MESSAGE

DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE



C'est avec une grande fierté que nous vous dévoilons le *Rapport annuel de gestion 2002-2003 d'Emploi-Québec Centre-du-Québec* (région 17), adopté par le Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec, le 11 septembre 2003. Ce document servant à la reddition de comptes vise à témoigner des faits et des réalisations quant à l'utilisation des fonds publics et à l'accessibilité des services aux individus et aux entreprises, à l'efficacité des services offerts et à l'efficience de notre organisation.

Le 22 janvier 2002, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la région du Centre-du-Québec approuvait le *Plan d'action régional 2002-2003, Région du Centre-du-Québec*. Le présent document dresse, d'une part, le bilan des réalisations de ce Plan d'action régional et, d'autre part, il rend compte de l'utilisation des budgets alloués à la région pour l'année 2002-2003. Emploi-Québec est fière des résultats atteints. Non seulement le budget a-t-il été complètement engagé afin de dispenser les services à notre clientèle, mais aussi, presque toutes les cibles de résultats attendus ont été dépassées.

L'année 2002-2003 s'est déroulée sous le signe de la prévision à long terme. La stratégie régionale de rétention et d'attraction de la main-d'oeuvre adoptée par le Conseil régional vise à pallier les difficultés de recrutement des entreprises. Une des pistes de solution incontournable sera sans doute la capacité à retenir le personnel en entreprise. Ces différentes activités initient d'une part le plan d'action triennal de la stratégie régionale et, d'autre part, une volonté d'intensifier les interventions auprès des entreprises.

L'emploi étant une responsabilité collective, le partenariat est au coeur des actions de développement de l'emploi qu'entreprend Emploi-Québec. Dans ce sens, la Direction régionale et les centres locaux d'emploi (CLE) ont poursuivi les liens avec le Conseil régional de concertation et de développement Centre-du-Québec (CRCDCQ) et les centres locaux de développement (CLD). Le partenariat avec les ressources scolaires et communautaires ainsi que les organismes impliqués dans le développement économique, dont plusieurs ministères, s'est intensifié. Les membres des tables de travail interviennent, entre autres, face aux problématiques régionales que sont la rétention et l'attraction de la main-d'oeuvre, le remplacement du personnel qui quitte massivement pour la retraite, la réussite scolaire et l'entrepreneuriat féminin.

Cette année, comme vous le constaterez, un nombre record de clients ont pu bénéficier des services spécialisés et nombreux sont ceux qui ont occupé un emploi par la suite. Cela est dû en bonne partie à la qualité du travail dispensé par l'ensemble des ressources et à la situation économique régionale favorable à l'emploi. Mais cela est également redevable au dévouement de l'ensemble du personnel d'Emploi-Québec au Centre-du-Québec. Je tiens à les féliciter et à les remercier.

Lorraine St-Cyr
Directrice régionale
Emploi-Québec Centre-du-Québec



Gestionnaires d'Emploi-Québec Centre-du-Québec



De gauche à droite - 1^{re} rangée : Guylaine Vincent, directrice CLE de Victoriaville, Lorraine St-Cyr, directrice régionale, Monique Arsenault, directrice CLE de L'Érable, Jean-François Ruel, directeur de la planification et du soutien aux opérations; 2^e rangée : Jean-Guy Tardif, directeur CLE de Drummondville et Robert McMahon, directeur CLE de Bécancour et CLE de Nicolet.



Personnel de la Direction régionale



1. LA MISSION ET LES CLIENTÈLES

La mission

Créé en 1997, en vertu de la Loi sur le ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, Emploi-Québec est une agence gouvernementale au sein du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille¹. Elle est née de la fusion de différents services d'emploi et de main-d'oeuvre. Dans son action, Emploi-Québec tient compte des objectifs du gouvernement du Québec visant l'émergence d'une économie compétitive et d'une société solidaire et équitable.

Elle a pour mission de contribuer, de concert avec les partenaires du marché du travail, à développer l'emploi et la main-d'oeuvre et de lutter contre le chômage dans une perspective de développement économique et social. Ainsi, Emploi-Québec participe à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, de même qu'à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre. Elle offre ses services en visant l'insertion sociale et professionnelle, le maintien, la stabilisation et la création d'emplois. De plus, elle favorise l'essor d'une formation continue de la main-d'oeuvre qualifiante et transférable.

Les clientèles d'Emploi-Québec

Emploi-Québec offre des services à la main-d'oeuvre et aux entreprises du Québec, en partenariat avec des intervenants du marché du travail. Ces services s'adressent :

- ↳ aux **personnes** qui cherchent à intégrer ou à réintégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi, par exemple :
 - les personnes à la recherche d'un premier emploi;

- les chômeurs de longue durée, ceux qui risquent de le devenir ou qui sont en transition entre deux emplois;
 - les travailleurs mis à pied ou licenciés collectivement;
 - les personnes en emploi qui aspirent à un changement professionnel ou qui veulent acquérir des compétences nouvelles;
 - les travailleurs autonomes
- ↳ aux **entreprises**, peu importe leur taille ou leur secteur d'activité, qui cherchent un soutien en vue d'optimiser leurs pratiques de gestion reliées
- au recrutement de personnel et à l'organisation du travail;
 - à la formation de la main-d'oeuvre;
 - à la gestion des ressources humaines;
 - au reclassement du personnel et au maintien en emploi.
- ↳ aux **collectivités**, dans une perspective de soutien au développement régional et local.

1 Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale fusionné avec le ministère de la Famille, en avril 2003.



Personnel du Centre local d'emploi de Bécancour



Personnel du Centre local d'emploi de Nicolet



Personnel du Centre local d'emploi de L'Érable



2. LES SERVICES

Toute personne peut s'adresser à son centre local d'emploi (CLE) pour obtenir :

- ↳ une analyse sommaire de ses besoins en regard du marché du travail;
- ↳ de l'information sur le marché du travail et l'accès à divers outils de recherche en ligne sur les professions et la formation;
- ↳ des services de placement, qui mettent à sa disposition des banques d'emplois, lui permettent d'inscrire sa candidature et fournissent des outils méthodologiques (curriculum vitae, ordinateurs, téléphones, télécopieurs, etc.);
- ↳ la certification requise pour l'exercice de métiers réglementés ou liée à des normes interprovinciales (Sceau rouge).

Les personnes qui rencontrent des difficultés pour intégrer le marché du travail, et pour qui les services précédents ne suffisent pas, peuvent bénéficier également :

- ↳ d'orientation professionnelle;
- ↳ de soutien à la recherche d'emploi;
- ↳ d'activité de développement de leur employabilité et d'insertion;
- ↳ d'activités de formation;
- ↳ d'un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT);
- ↳ de subventions salariales pour favoriser l'embauche ou vivre une expérience en milieu de travail;
- ↳ d'un soutien du revenu lors de la participation.²

Emploi-Québec collaborait également à la gestion de projets financés par le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail qui se terminait au 31 mars 2003.

² Le soutien du revenu s'applique selon certaines règles relatives aux prestations d'indemnisation du chômage.

Les personnes qui souhaitent démarrer leur entreprise peuvent obtenir des services-conseils pour préparer leur plan d'affaires ou développer leur expertise entrepreneuriale et elles peuvent aussi recevoir un soutien du revenu.

Pour les entreprises qui veulent recruter du personnel, qui cherchent à accroître les compétences de leur main-d'œuvre et à optimiser la gestion de leurs ressources humaines, Emploi-Québec offre de l'aide-conseil et un soutien financier. Ces services en matière de ressources humaines visent :

- ↳ le recrutement, par l'entremise de la gestion des offres d'emploi et de ses services de placement;
- ↳ le site Internet de *Placement en ligne* d'Emploi-Québec, qui permet de recruter du personnel de façon autonome;
- ↳ la mise en place d'un service, d'un comité de concertation ou d'un programme d'aménagement et de réduction du temps de travail;
- ↳ l'application de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*, la gestion du Fonds national de formation de la main-d'œuvre, la formation des travailleurs;
- ↳ la certification dans les métiers réglementés et de normes interprovinciales;
- ↳ la formation de la relève par le programme d'apprentissage en milieu de travail;
- ↳ l'appui à des grands projets créateurs d'emplois ou stabilisant l'emploi;
- ↳ le soutien des employeurs prêts à embaucher des personnes présentant des difficultés particulières;
- ↳ le reclassement en cas de licenciements collectifs;
- ↳ la concertation pour la résolution de problèmes communs aux entreprises d'un même secteur d'activité économique.



Personnel du Centre local d'emploi de Drummondville



Personnel du Centre local d'emploi de Victoriaville



3. DES RESSOURCES AU SERVICE de la main-d'oeuvre et des entreprises

Pour desservir cette clientèle et assumer ses mandats, Emploi-Québec Centre-du-Québec dispose de cinq centres locaux d'emploi (CLE) répartis sur le territoire à raison de un pour chacune des municipalités régionales de comté (MRC) de la région 17. Les villes où l'on trouve un CLE sont : Bécancour, Drummondville, Nicolet, Plessisville et Victoriaville. C'est dans ces centres que les clients peuvent avoir accès à nos services. Afin d'offrir toute la gamme des services que veut fournir Emploi-Québec, nous nous sommes associés avec 16 partenaires (ressources externes) spécialisés dans les interventions auprès de clientèles présentant des problèmes particuliers ou encore récurrents ou bien offrant des services spécialisés, et qui se trouvent dispersés un peu partout sur le territoire. Ces ressources sont énumérées en annexe 1.

Ressources humaines

Les ressources humaines d'Emploi-Québec Centre-du-Québec représentent 85 emplois à temps complet (E.T.C.) (voir tableau 2). Plus de 75 % du personnel desservent directement la population dans les CLE alors que les autres assurent des services régionaux : soutien et conseil auprès du personnel des CLE, interventions à l'échelle régionale, communications, planification, information sur le marché du travail, support informatique et enfin, gestion et application du programme du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail.

Des activités de formation du personnel destinées à poursuivre l'amélioration de l'offre de service dans les centres locaux d'emploi et à la direction régionale ont été dispensées en 2002-2003. Comme le montre le tableau 1, ces activités de développement cumulent 307 jours de formation pour l'ensemble du personnel. Il s'agit d'une baisse importante par rapport à l'année précédente puisqu'alors le personnel avait bénéficié de 528 jours de formation.

Cela s'explique par l'absence de changements importants des programmes informatiques utilisés à Emploi-Québec, mais on peut déjà prévoir une hausse du temps de formation pour l'an prochain puisque plusieurs activités sont présentement en préparation afin d'assurer l'adaptation du personnel aux nouveaux programmes informatiques attendus.

Tableau 1
Participation à une activité
de développement pour le personnel
en 2002-2003

Poste	Nombre de jours
Gestionnaire	18
Professionnel	80
Chef d'équipe	30
Agent d'aide à l'emploi	149
Personnel de soutien	30
Total	307

Ressources financières

- Le budget de fonctionnement a totalisé des dépenses de 188 100 \$ pour la région. Cette somme inclut les dépenses reliées aux déplacements et aux fournitures, mais ne comprend pas les frais reliés à l'électricité, au téléphone et à la location des locaux qui sont payés directement par le Ministère.
- Les salaires pour l'ensemble du personnel d'Emploi-Québec Centre-du-Québec ont été de 3 597 100 \$.

- Les dépenses du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) ont atteint 19 128 000 \$ pour l'année 2002-2003. Cette somme a servi à financer l'offre de service par les intervenants externes et le soutien du revenu accordé aux participants des mesures et services d'Emploi-Québec. Des informations plus détaillées sur l'utilisation du FDMT suivront au chapitre 8, Bilan budgétaire.

Tableau 2
 Ressources humaines et financières utilisées en 2002-2003

CLE	NOMBRE DE E.T.C	MASSE SALARIALE	BUDGET DE FONCTIONNEMENT
Drummondville	26,0	1 063 977 \$	31 570 \$
Bécancour	7,5	303 204 \$	14 500 \$
L'Érable	6,5	270 840 \$	11 355 \$
Nicolet	8,0	359 856 \$	19 000 \$
Victoriaville	16,7	641 974 \$	24 035 \$
Dépenses régionales	-	728 \$	35 000 \$
Direction régionale	20,3	959 521 \$	52 640 \$
TOTAL	85,0	3 597 100 \$	188 100 \$
E.T.C. = Emploi à temps complet			3 785 200 \$

4. UNE APPROCHE partenariale

L'action d'Emploi-Québec repose sur la mobilisation des partenaires du marché du travail. Au niveau régional, ce partenariat s'exerce principalement au sein du **Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec (CRPMT)**. Ce conseil identifie les problématiques et détermine les orientations régionales, de même qu'il élabore le cadre d'intervention régionale. En 2002-2003, il a pris une place prédominante en ce qui concerne les problématiques de recrutement et de vieillissement de la main-d'oeuvre en adoptant une stratégie de rétention et d'attraction de la main-d'oeuvre pour le Centre-du-Québec. De cette stratégie découlent plusieurs actions et activités à réaliser, au moins jusqu'à la fin de l'année 2004. Certaines des initiatives, telles la veille des employeurs et les activités d'arrimage entre les besoins des employeurs et la formation, devraient d'ailleurs être maintenues sur une base permanente.

Le CRPMT a également un mandat de concertation avec les autres instances régionales et locales de développement économique et il peut adresser des avis à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), qui est l'instance nationale de partenariat. Il regroupe à une même table des représentants des employeurs, de la main-d'oeuvre, des milieux scolaire, communautaire et ministériel. La liste des membres du CRPMT du Centre-du-Québec se trouve en annexe 2.

Parmi ses autres partenaires, Emploi-Québec, représentant le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, s'allie la collaboration de divers partenaires gouvernementaux, concernés par le développement de l'emploi et par la lutte contre la pauvreté. Il s'agit des ministères du Développement économique et régional³, de l'Éducation, ainsi que des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Au niveau local, la concertation s'effectue entre les centres locaux d'emploi (CLE) et les centres locaux de développement (CLD), dans le but d'arrimer les priorités d'action convenues entre eux.

S'ajoutent également la collaboration avec des **organismes publics**, tels la Commission de la santé et de la sécurité au travail et l'Office des personnes handicapées du Québec ainsi que les nombreux **comités sectoriels** de main-d'oeuvre et comités d'intégration et de maintien en emploi (comités aviseurs) qui se consacrent à définir les problématiques propres à leur secteur ou à leur clientèle particulière et à trouver les moyens appropriés pour favoriser le développement du secteur, des entreprises et de la main-d'oeuvre.

Finalement, on compte **16 ressources spécialisées** avec lesquelles Emploi-Québec Centre-du-Québec a conclu des ententes de services complémentaires à ceux dispensés par les CLE. Les ressources externes contribuent directement aux résultats des services publics d'emploi dispensés. Par ailleurs, Emploi-Québec travaille en collaboration avec les carrefours jeunesse-emploi, les commissions scolaires et autres institutions d'enseignement. La liste de ces ressources se trouve en annexe 1.

3 Le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche et le ministère des Régions ont été fusionnés en avril 2003.

5. LE MARCHÉ DU TRAVAIL au Centre-du-Québec en 2002-2003

En 2002, l'économie québécoise a connu une croissance économique remarquable de 4,1 %. Cette croissance, qui est en grande partie due à la vigueur de la construction résidentielle et des travaux d'infrastructure, est largement supérieure à celle du Canada (3,4 %), aux États-Unis (2,4 %) et à l'ensemble des pays de l'OCDE (1,8 %).

Afin de suivre l'évolution récente des principaux indicateurs du marché de l'emploi, nous avons retenu les données annuelles de l'*Enquête sur la population active* (Statistique Canada) présentées dans le *Bulletin régional sur le marché du travail* du 4^e trimestre 2002 et Bilan annuel. Mentionnons toutefois que les données régionales peuvent comporter des erreurs statistiques assez importantes. Avec 305 ménages interrogés pour la région, la faible taille de l'échantillon entraîne des marges d'erreur élevées dans les estimations statistiques.

L'évolution la plus marquante de l'année 2002 au Centre-du-Québec est la diminution du nombre de chômeurs. En effet, selon les données annuelles de l'Enquête sur la population active (EPA), le Centre-du-Québec comptait 9 000 chômeurs en 2002 plutôt que 10 800 en 2001, pour une baisse de 16,7 %. On compte 5 100 emplois de plus qu'en 2001, portant le taux d'emploi à 58,7 %, une hausse de 2,6 points de pourcentage alors que le taux d'emploi provincial affiche une progression de 1,4 point.

La situation des jeunes de 15 à 29 ans a connu une progression appréciable. Ils ont accédé à 17,2 % plus d'emplois en regard de 2001. Cette progression s'est faite surtout dans des postes à temps partiel, mais on compte tout de même une majorité d'emplois à temps plein (72,4 % des emplois à temps plein contre 27,6 % à temps partiel). Ces jeunes affichent un taux d'activité et un taux d'emploi supérieurs à ceux de l'ensemble de la population : taux d'activité de 77 %, soit 18,4 points de pourcentage de plus que le taux moyen et un taux d'emploi de 69,7 %, soit 11 points de

pourcentage de plus que la moyenne régionale. Malgré tout, le taux de chômage continue d'être plus élevé chez les jeunes, avec 9,6 % en comparaison de 7,9 % pour l'ensemble de la population centricoise.

Depuis quelques années, la situation des femmes face au marché du travail s'améliore. Leur taux d'activité est en hausse et atteignait 56,0 % en 2002, et leur taux d'emploi a progressé de 4,0 points de pourcentage depuis un an, étant à 51,4 %, alors que leur taux de chômage est passé à 8,2 %. Cependant, il reste du chemin à parcourir afin que la présence des femmes sur le marché du travail reflète leur poids démographique.

Parmi les investissements majeurs en région, il faut mentionner l'arrivée d'un magasin Wal-Mart à Victoriaville. Ce projet a nécessité des investissements de 13 M\$ et devrait procurer 300 emplois. Après la venue de la China World Best en 2001, les investisseurs chinois choisissent à nouveau Drummondville pour établir l'entreprise Caoutchouc Crosston au coût de 4 M\$. Cette industrie fabriquant des particules de caoutchouc devrait embaucher environ 70 personnes lorsqu'elle sera à pleine capacité de production. Une entreprise déjà en place, Foresbec, a investi 2 M\$ pour améliorer sa technique de séchage du bois et augmenter sa production. Elle fournira, par la même occasion, 60 nouveaux emplois. Par ailleurs, Leclair Americana inc. a relancé ses opérations liées à la fabrication de planchers de remorques et 70 personnes ont retrouvé leur emploi. Enfin, une nouvelle entreprise a vu le jour dans le secteur de la fabrication de meubles; Meuble 'O'Gam inc. veut offrir des emplois à 80 personnes d'ici 2005, grâce à un investissement de 1,6 M\$.

Bilan de l'emploi pour l'année 2002

- En 2002, il y aurait eu en moyenne **105 700 emplois** dans la région alors qu'on en comptait 3 592 700 au Québec. Elle regrouperait ainsi 2,9 % des emplois de la province. Au terme de l'année 2002, le Centre-du-Québec se retrouvait avec une hausse de 5,1 % du nombre d'emplois par rapport à l'année 2001. Cette augmentation est supérieure à celle connue par le Québec, qui était de 3,4 %.
- Les emplois à temps plein auraient connu une progression de 3,8 % dans la dernière année, alors que les emplois à temps partiel faisaient un bond de 11,9 %. Ces augmentations surpassent celles enregistrées au niveau de la province.
- Les femmes auraient obtenu une bonne part des emplois nouvellement créés, mais le groupe qui en aurait profité le plus est celui des jeunes de moins de 30 ans. Par ailleurs, le nombre d'emplois serait resté sensiblement le même pour les gens de 30 ans et plus.
- En 2002, le **taux d'emploi annuel moyen** était de 58,7 % pour le Centre-du-Québec et de 59,5 % pour l'ensemble du Québec. Il s'agit de nouveaux sommets pour le taux d'emploi.

Bilan de l'activité pour l'année 2002

- Pour l'année 2002, on compterait **114 600 personnes** dans la **population active** centricoise pour un accroissement de 2,9 % alors qu'on en comptait 3 929 900 à l'échelle provinciale pour un gain de 3,2 %. La région regrouperait 2,9 % de la population active du Québec.
- Dans l'ensemble du Québec, la hausse de la population active serait redevable à tous les groupes de la population : les hommes et les femmes de tous les groupes d'âge qui continuent de rejoindre les rangs de la population active. Dans la région, la hausse

d'activité serait redevable surtout aux jeunes de 15 à 29 ans (+15,0 %) et aux femmes (+6,1 %), alors que chez les 30 ans et plus, la taille de la population active aurait plutôt diminuée (-2,0 %).

- Autant au Centre-du-Québec qu'au Québec, le **taux d'activité** s'est accru de 1,5 point de pourcentage. Au Centre-du-Québec, il aurait été de 63,6 % en 2002 alors que celui du Québec se situe à 65,1 %. En décomposant la donnée régionale, on constate que les femmes afficheraient l'augmentation la plus forte (+3,3 points).

Bilan du chômage pour l'année 2002

- Le **nombre de chômeurs** a diminué de façon importante au Centre-du-Québec (-16,7 %) au moment où il augmentait légèrement dans l'ensemble de la province (+1,5 %). On dénombrait 9 000 chômeurs dans la région 17 tandis qu'on en retrouve 337 200 pour le Québec. En 2002, la région compterait 2,7 % des chômeurs du Québec, ce qui constitue une réduction de 0,3 point de pourcentage en regard de 2001.

En 2001, la région avait enregistré une hausse du nombre de chômeurs et on avait expliqué cette situation par le fait que les gens sans emploi (population inactive) étaient encouragés par la vigueur de l'économie centricoise et espéraient maintenant intégrer le marché de l'emploi, se joignant à la population active. Il semble que cette analyse était juste puisqu'avec le temps, plusieurs personnes à la recherche d'un emploi en ont trouvé un.

- Le **taux de chômage** a diminué en un an, surtout au niveau régional où il se chiffrerait à 7,9 % en 2002, alors qu'il était de 9,7 % en 2001. Au Québec, la diminution est très mince, soit 0,1 point de pourcentage avec, pour 2002, un taux de chômage de 8,6 %.

- La durée de la période de chômage aurait aussi changé depuis un an. Selon les données de l'EPA, cette durée serait passée de 22,4 semaines en moyenne à 14,9 semaines pour le Centre-du-Québec. Les statistiques montrent des réductions des périodes de chômage importantes et ce, pour tous les groupes de la population, sauf pour les jeunes qui affichent une réduction de quelques jours seulement. En revanche, au Québec, la durée est demeurée plutôt stable (+0,4 %), s'établissant à 23,4 semaines en moyenne. On devrait toutefois se questionner sur la fiabilité de la donnée régionale car un écart aussi grand observé en seulement un an paraît exagéré, d'autant plus que la tendance provinciale est différente.

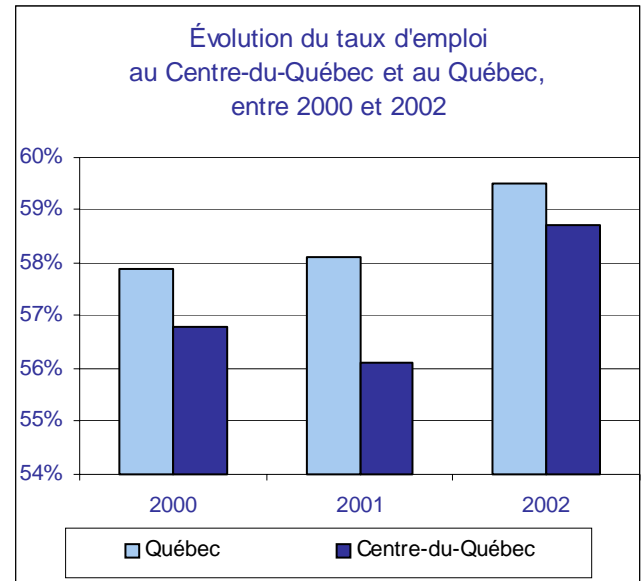
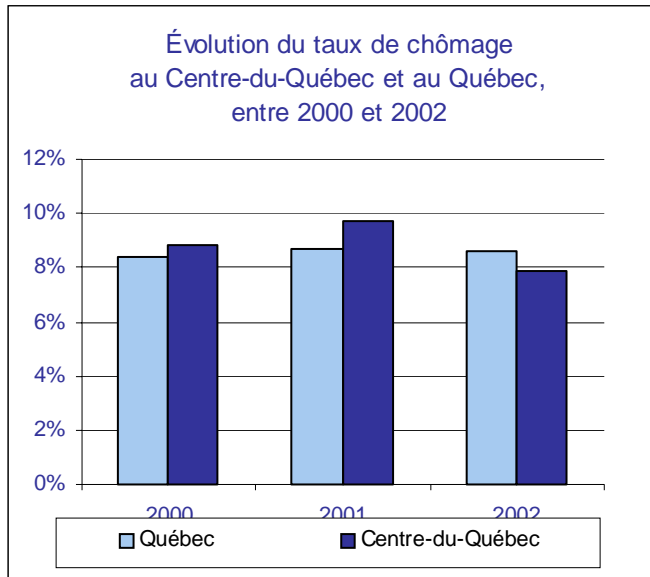
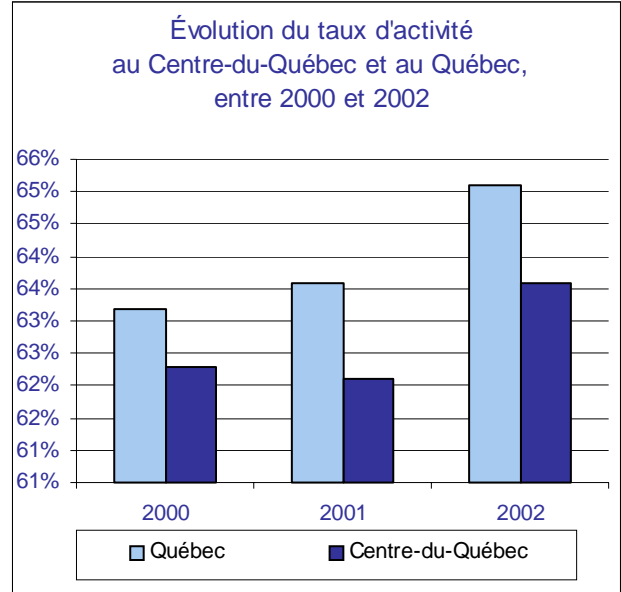


Tableau 3
Évolution des indicateurs du marché du travail selon l'EPA

	2000	2001	2002	Variation 2001-2002
Nombre d'emplois Québec	3 437 700	3 474 500	3 592 700	3,4%
Nombre d'emplois Centre-du-Québec	100 800	100 600	105 700	5,1%
Taux d'emploi Québec	57,9%	58,1%	59,5%	1,4 point
Taux d'emploi Centre-du-Québec	56,8%	56,1%	58,7%	2,6 points
Population active Québec	3 753 200	3 806 900	3 929 900	3,2%
Population active Centre-du-Québec	110 600	111 400	114 600	2,9%
Taux d'activité Québec	63,2%	63,6%	65,1%	1,5 point
Taux d'activité Centre-du-Québec	62,3%	62,1%	63,6%	1,5 point
Nombre de chômeurs Québec	315 500	332 300	337 200	1,5%
Nombre de chômeurs Centre-du-Québec	9 700	10 800	9 000	-16,7%
Taux de chômage Québec	8,4%	8,7%	8,6%	-0,1 point
Taux de chômage Centre-du-Québec	8,8%	9,7%	7,9%	-1,8 point

6. DU NOUVEAU dans l'offre de service

Emploi-Québec complétait en 2002-2003 sa cinquième année d'opérations. Les services d'emploi sont maintenant connus et constituent une référence pour la population. Au cours de la dernière année, Emploi-Québec Centre-du-Québec a précisé son offre de service tout en améliorant sa pratique de gestion par résultats. Les paragraphes qui suivent témoignent des activités qui ont été réalisées en vue d'améliorer continuellement l'efficacité de ses interventions et sa gestion par résultats.

Stratégie régionale de rétention et d'attraction de la main-d'oeuvre

En janvier 2003, le Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec, de concert avec Emploi-Québec, a lancé sa *Stratégie de rétention et d'attraction de la main-d'oeuvre*, visant à pallier les difficultés de recrutement qu'éprouvent les entreprises de la région. Cette stratégie est accompagnée d'un plan d'action à réaliser sur trois ans.

Perspectives professionnelles dans l'intranet

Les perspectives professionnelles 2001-2005 qui ont servi à l'élaboration du document *Le marché du travail au Centre-du-Québec, perspectives professionnelles 2001-2005*, produit annuellement par chacune des régions, ont été amenées dans un tableau dans le but de faciliter le travail du personnel d'Emploi-Québec. Cet outil permet d'effectuer des recherches rapides grâce à un moteur de recherche et précise certaines informations contenues dans le document public.

Tournée de promotion des perspectives professionnelles

À l'automne 2002, on a effectué une tournée des établissements scolaires afin de présenter et d'expliquer les perspectives professionnelles de la

région, jusqu'en 2005. Le but était de faire connaître le produit avec ses forces et ses limites tout en sensibilisant le personnel des institutions et des commissions scolaires aux professions les plus prometteuses en terme d'emplois au Centre-du-Québec et à l'importance de l'appariement entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre. Plusieurs étudiants de secondaire 4 ont également pu assister à une présentation des perspectives professionnelles 2001-2005. Cette expérience fut très satisfaisante et devrait se répéter en 2003-2004.

Liste des entreprises

Emploi-Québec Centre-du-Québec a procédé à l'acquisition d'une base de données contenant des informations de base sur les entreprises de la région. Ces informations devaient être mises à jour, ce qui a été amorcé à l'hiver 2003 par le biais d'une enquête auprès des entreprises. Les résultats de cette enquête devraient être connus à l'automne 2003.

Vision emploi

Une première édition du salon *Vision emploi* s'est tenue à Victoriaville en septembre 2002. L'événement a attiré 2 457 visiteurs intéressés à décrocher l'un des 650 postes offerts par 42 entreprises. En fait, la tenue de *Vision emploi* a permis de combler 450 postes, soit près de 70 % des offres.

Objectif emploi

En collaboration avec trois autres régions, l'équipe d'Emploi-Québec Centre-du-Québec a poursuivi son implication dans la production de l'émission télévisée *Objectif emploi*. Cette émission a pour but de promouvoir et de faire connaître des projets ou des entreprises et les emplois en demande dans les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Mauricie et du Saguenay - Lac-Saint-Jean.

Au niveau national, Emploi-Québec a contribué à l'amélioration de l'efficacité de ses interventions par les actions et projets suivants.

Stratégie à l'intention des travailleurs de 45 ans et plus

Dans le but de faire face au vieillissement de la population, une stratégie nationale a été mise en place et rendue publique. La stratégie vise à renforcer l'efficacité des services offerts à la clientèle des travailleurs de 45 ans ou plus en documentant davantage les perceptions, les attentes et les besoins des employeurs et des travailleurs. Plusieurs entreprises doivent, dès maintenant, prévoir les départs à la retraite et préparer la relève. Elles devront innover en matière d'organisation du travail et de transfert d'expertise. Il faut également trouver des solutions pour éviter que les travailleurs qui souhaitent, par exemple, accéder à une retraite progressive ne soient désavantagés. Également, des actions sont en cours afin de promouvoir l'amélioration et la reconnaissance des compétences des travailleurs afin qu'ils puissent mieux s'adapter aux besoins changeants du marché du travail et y demeurer actifs plus longtemps.

Formation continue pour les personnes en emploi

En plus des subventions qui peuvent être accordées à des entreprises ou à des regroupements d'entreprises pour les aider à former leur personnel, Emploi-Québec s'est dotée, dans le cadre du volet entreprises de la mesure de Formation de la main-d'oeuvre, d'un moyen d'intervention supplémentaire. Il s'agit des achats de formation continue d'Emploi-Québec qui visent exclusivement des formations pouvant combler certains besoins du marché du travail non liés à une entreprise ou à un regroupement. Ces besoins peuvent provenir de secteurs industriels particuliers, de petites

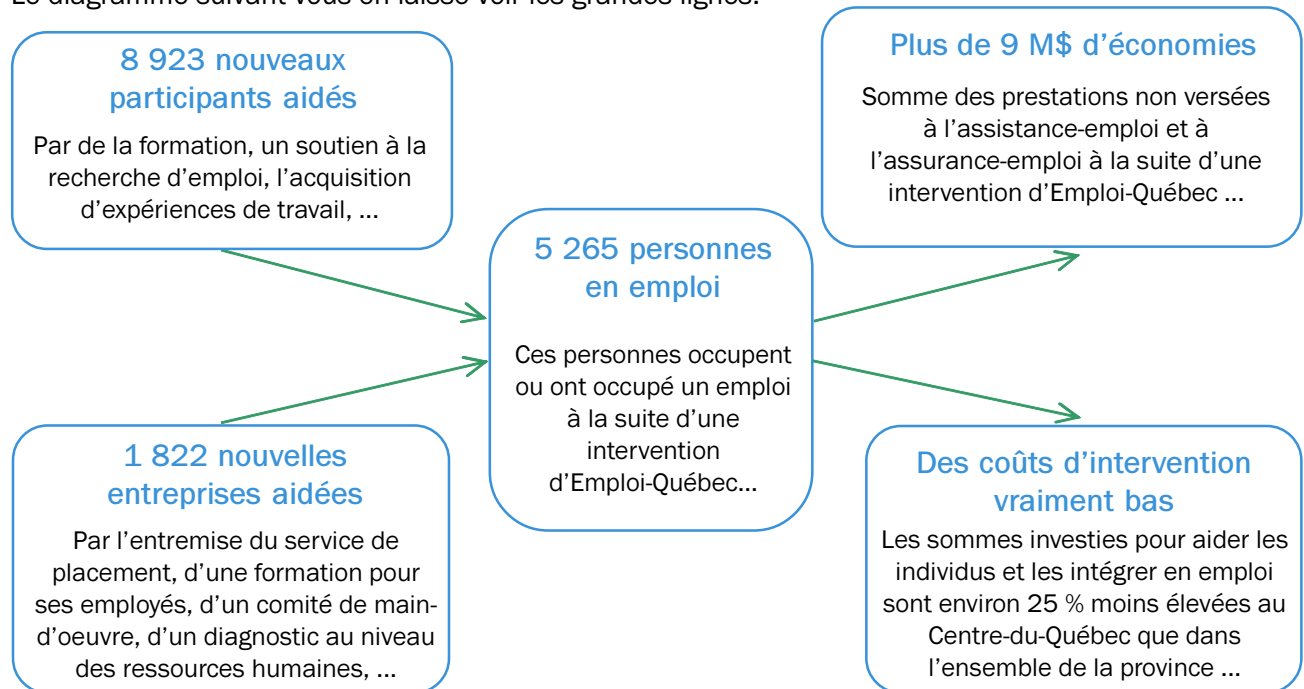
entreprises réparties dans l'ensemble du marché du travail, etc. Les achats concernent des formations professionnelles, techniques, universitaires ou d'autres formations qui répondent aux besoins du marché du travail et qui permettent à des personnes d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour conserver leur emploi. Le rythme de la formation peut varier selon les activités retenues et selon la disponibilité de la clientèle en emploi. Il est à noter que l'offre de formation continue d'Emploi-Québec ne réduit en rien les obligations des entreprises assujetties à la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre*.

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Le Régime de qualification et le Programme d'apprentissage en milieu de travail ont été fusionnés le 1^{er} avril 2002 dans le but d'améliorer l'efficacité de la gestion de ces services. Les 32 métiers pour lesquels Emploi-Québec accordaient des certificats de qualification sont maintenant intégrés au PAMT, avec les carnets d'apprentissage et les guides du compagnon qui avaient été développés pour le Régime de qualification. Par ailleurs, des carnets d'apprentissage pour d'autres métiers sont en développement.

7. L'ANNÉE 2002-2003 en bref...

Les résultats obtenus pour l'année 2002-2003 sont très positifs. Le diagramme suivant vous en laisse voir les grandes lignes.



- Les sommes investies dans les services aux individus et aux entreprises en région s'élevaient à plus de 19 M\$.
- Des résultats particulièrement satisfaisants pour 15 des 17 cibles affichant une performance régionale supérieure à la performance moyenne de la province.
- Toutes les cibles concernant le nombre de participants et les retours en emploi sont atteintes et même dépassées. Il en va de même pour les taux d'emploi. Les services aux entreprises ont aussi surpassé les objectifs. D'autre part, bien que les économies accumulées aux régimes d'indemnisation du chômage n'aient pas rejoint les résultats espérés, la région affiche une performance largement supérieure à la moyenne des régions avec un écart de plus de 15 %.
- La région a réalisé plus d'interventions que la part relative de budget qu'elle a reçue. Avec 2,89 % du budget FDMT réparti dans les 17 régions du Québec, le Centre-du-Québec a réalisé:
 - 4,5 % de toutes les nouvelles ententes de qualification conclues au Québec;
 - 4,5 % des entreprises nouvellement aidées par les mesures actives;
 - 4,4 % de tous les nouveaux participants admissibles à l'assurance-emploi;
 - 3,9 % des nouveaux participants de moins de 30 ans de la province;
 - 3,9 % du total des personnes en emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec;
 - 3,8 % des nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec.

- Avec de tels résultats, le Centre-du-Québec se classe en très bonne position en regard des taux d'atteinte de ses cibles. La région arrive au **1^{er} rang** en ce qui concerne :

le nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec;

le nombre de nouveaux participants admissibles à l'assurance-emploi;

le nombre de nouveaux participants de moins de 30 ans;

de même que pour le nombre de personnes en emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec.

- Le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, dont c'était la dernière année, a permis le retour en emploi de 57 personnes. De celles-là, 62 % étaient des prestataires de l'assistance-emploi et 75 % étaient des femmes.

- Dans le cadre du Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO), 36 projets ont été acceptés, attribuant un total de 655 644 \$ aux entreprises de la région.

Par ailleurs, beaucoup d'énergies ont été consacrées à la recherche de solutions visant à répondre aux difficultés de recrutement de la main-d'œuvre et à l'appariement de l'offre et de la demande. Cela se fait principalement par le biais de la stratégie régionale de rétention et d'attraction et le travail du personnel des CLE et de la Direction régionale auprès des employeurs.

8. LE BILAN budgétaire

Le budget prévu au *Plan d'action régional 2002-2003* était de 19 M\$, ce qui correspond au budget régional ajusté de l'année antérieure. De ce montant global, une réserve régionale de 1,8 M\$ avait été autorisée par le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT). Le budget ajusté de la région a été de 19 143 000 \$, dont 2 088 400 \$ avait été attribué pour les services régionalisés. La région a obtenu 2,89 % du montant qu'Emploi-Québec a réparti à l'ensemble de ses régions.

Tableau 4
Bilan budgétaire

Bureau	Budget	Dépenses	Reports de 2002-2003	% Reports 2002-2003 sur budget 2003-2004
Bécancour	1 385 000 \$	1 658 100 \$	506 100 \$	36,5%
Drummondville	7 803 500 \$	7 689 200 \$	2 916 600 \$	37,4%
L'Érable	1 535 100 \$	1 581 100 \$	671 500 \$	43,7%
Nicolet	1 798 000 \$	1 798 100 \$	878 000 \$	48,8%
Victoriaville	4 533 000 \$	4 718 300 \$	1 570 500 \$	34,6%
Services régionalisés	2 088 400 \$	1 683 200 \$	487 100 \$	23,3%
Centre-du-Québec	19 143 000 \$	19 128 000 \$	7 029 800 \$	36,7%
Total des régions	661 614 800 \$	653 442 100 \$	223 979 600 \$	33,9%

Tableau 5
Répartition des dépenses selon les mesures et services

Comme illustré au tableau 4, les dépenses totales du Fonds de développement du marché du travail, composées du Fonds du Québec et du Compte d'assurance-emploi, ont atteint 19 128 000 \$ pour l'année 2002-2003. Le budget disponible a ainsi été utilisé à 99,9%.

Cette somme a servi à financer l'achat de cours ou d'autres mesures, l'offre de service par les intervenants externes et le soutien du revenu accordé à la clientèle des mesures et services d'Emploi-Québec. Le soutien du revenu versé aux personnes participantes totalisait plus de 8,1 M\$. (Tableau 5)

	Intervenants externes	Soutien du revenu
Formation	3 312 400 \$	6 143 900 \$
Subventions salariales	1 582 200 \$	-
Service d'aide à l'emploi	2 362 900 \$	123 500 \$
Projets de préparation à l'emploi	921 800 \$	89 800 \$
Soutien au travail autonome	175 700 \$	1 223 800 \$
Insertion sociale	122 400 \$	171 100 \$
Supplément de retour au travail	-	384 000 \$
Contrat d'intégration au travail	938 600 \$	-
Projets pilotes travailleurs âgés	141 000 \$	3 200 \$
Activités et services d'aide à l'emploi	-	2 400 \$
Concertation	1 414 700 \$	-
Autres	-	14 600 \$
Total	10 971 700,0 \$	8 156 300,0 \$
		19 128 000 \$

Le CLE de Drummondville a engagé 1,5 % de moins que son budget. Par contre, les CLE de Bécancour, de L'Érable et de Victoriaville ont engagé au-delà de 500 000 \$ de plus que le budget qui leur avait été alloué initialement. Cependant, la réserve régionale

et la possibilité de transférer de l'argent entre les CLE permettent des ajustements en cours d'année. Les CLE qui ont besoin de faire des dépenses allant au-delà du budget accordé peuvent recevoir des montants supplémentaires sans que l'équilibre budgétaire régional ne soit compromis.

Des montants d'argent ont été engagés dans des activités, des mesures ou des services durant l'année 2002-2003, mais le versement de ces sommes n'est prévu que durant l'année 2003-2004. Les taux de reports de l'année 2002-2003 vers 2003-2004 varient de 23,3 % à 48,8 %, pour un taux régional de 36,7 %. Ces reports sont légèrement inférieurs à ceux qui avaient découlé de l'exercice financier 2001-2002 (37,6 %). La région disposera d'une marge de manoeuvre confortable pour agir en 2003-2004.

Le graphique 1 illustre la répartition des dépenses par mesure. En 2002-2003, 67,7 % des engagements (12 954 400 \$) ont été consentis à l'amélioration de l'employabilité dont près de la moitié se sont faits dans la mesure de *Formation de la main-d'oeuvre* (9 456 300 \$) et le reste dans les services d'aide à l'emploi et les projets de préparation pour l'emploi. Plus de 10 % (1 966 200 \$) des engagements ont été utilisés pour l'insertion en emploi (mesures Subvention salariale et Supplément de retour au travail). La part de budget investie dans la mesure de formation de la main-d'oeuvre affiche une diminution de 3,9 points de pourcentage par rapport à l'année 2001-2002, et 5,7 points en regard de 2000-2001, mais cette tendance s'observe également au niveau provincial avec des investissements inférieurs de 2,4 points de pourcentage en 2002-2003 (300 415 600 \$) en regard de 2001-2002 (412 390 500 \$).

À l'opposé, on note une augmentation des investissements pour les mesures de création d'emplois (travailleurs autonomes), (+0,9 point de pourcentage en regard de 2001-2002) et de concertation pour l'emploi à l'intention des entreprises (0,7 point de pourcentage) alors que la part des engagements pour le programme Contrat d'intégration au travail a presque doublé. La proportion d'investissement régional surpasse

largement celle du Québec en ce qui concerne la création d'emplois et le programme Contrat d'intégration au travail pour les personnes handicapées.

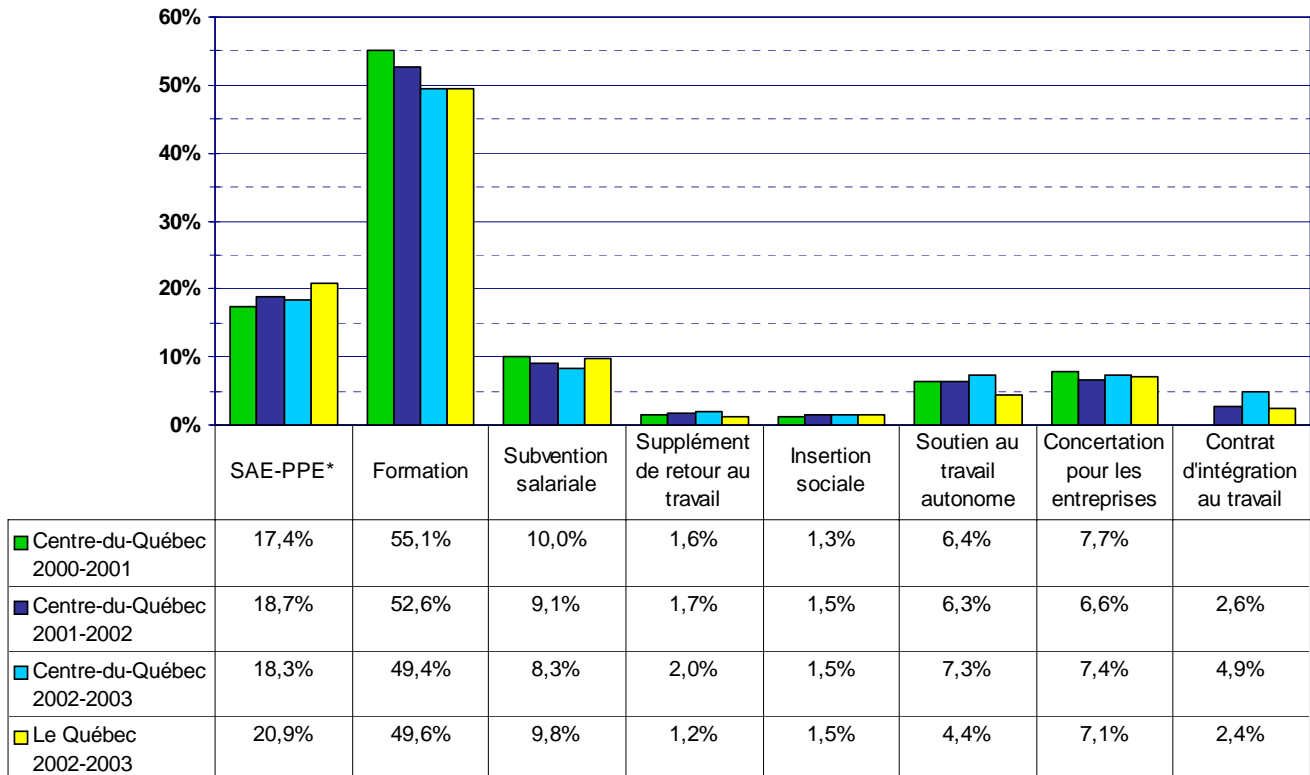
La catégorie *autres* comprend des activités et des projets spéciaux, dont les *projets pilotes pour les travailleurs âgés* (PPTA). Ces derniers représentent 160 900 \$ d'engagement en 2002-2003. Les projets pilotes en cours se trouvaient à Victoriaville (formation/apprentissage dans le secteur du meuble et du bois ouvré pour les travailleurs de 55 ans et plus), à Drummondville (formation/apprentissage dans le secteur de l'administration et de la comptabilité pour des personnes déjà expérimentées qui ont perdu leur emploi depuis moins d'un an, ou dont l'emploi est menacé) qui avaient débuté l'année précédente, et à la Direction régionale (maintien en emploi des travailleurs d'expérience âgés de 55 à 64 ans du secteur textile). Tous ces projets se sont terminés au 31 mars 2003. Mais deux projets, ceux de Victoriaville et de la direction régionale, se poursuivent en une deuxième phase jusqu'en mars 2004.

En regard des investissements réalisés dans la mesure de *Concertation pour l'emploi* auprès des entreprises, en 2002-2003, 1 414 500 \$ ont été versés aux entreprises du Centre-du-Québec, ce qui représente 7,4 % des dépenses. La part des investissements versés aux entreprises par le Québec durant la dernière année est de 7,1 % pour un montant de 54,2 M\$. La région a réellement accentué les interventions aux entreprises car, auparavant la région affichait une part d'investissement inférieure à la province.

Mentionnons finalement que le soutien à l'intervention sectorielle est entièrement assumé par l'entité nationale d'Emploi-Québec et provient donc du budget central.

Graphique 1

Répartition des dépenses selon certaines mesures



* Services d'aide et Projets de préparation pour l'emploi

9. LES RÉSULTATS EN REGARD des orientations et des problématiques régionales

En janvier 2002, le CRPMT du Centre-du-Québec avait retenu quatre grandes orientations afin de faire face aux problématiques identifiées et aux enjeux du marché du travail. La réalisation de ces orientations est évaluée en fonction des activités effectuées et des résultats obtenus. Les résultats présentés sont ceux qui étaient disponibles lors de la réalisation de ce document. Il faut noter que toutes les cibles d'indicateurs dont il est question dans ce rapport, y compris les annexes, sont les cibles révisées en septembre 2002.



1. Améliorer l'appariement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre afin de soutenir la création d'emplois et la croissance des entreprises

La mise sur pied du site intranet régional de l'information sur le marché du travail et le formulaire virtuel de recueil des informations locales des agents sont des réalisations particulières au Centre-du-Québec qui répondent directement à cette orientation d'appariement en permettant de réduire les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre. Le *Placement en ligne* d'Emploi-Québec est aussi un moyen développé pour atteindre cette même orientation. En fait, tous les produits d'information sur le marché du travail contribuent à encourager l'appariement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre. En 2002-2003, le CRPMT a inscrit plusieurs projets liés à l'amélioration de l'appariement dans sa stratégie de rétention et d'attraction de la main-d'œuvre.

Chaque année, près d'un million de Québécois connaissent un épisode de chômage plus ou moins prolongé. La grande majorité d'entre eux sont capables de se trouver un emploi par eux-mêmes. Mais la rapidité avec laquelle ils y parviennent, autant que celle avec laquelle les postes disponibles sont comblés, dépend de la diffusion des offres et des demandes d'emploi. Emploi-Québec contribue à rendre l'information accessible par le service de *Placement en ligne*.

Les services de placement

Le nombre de vacances renvoie à la compilation de chaque poste disponible mentionné par un employeur par l'entremise des services assistés ou bien par le service de *Placement en ligne*.

En 2002-2003, on a enregistré 10 721 vacances signalées par 1 628 employeurs différents. Ce nombre de vacances représente une hausse en regard des 10 205 de l'année dernière. Cependant, la cible attendue avait fait un bon de 19 % entre 2001-2002 et 2002-2003, si bien que la cible n'est pas tout à fait atteinte.

		2001-2002	2002-2003
Nombre de vacances signalées au Service national de placement, et celles reliées aux mesures actives	Résultat =	10 205	10 721
	Cible =	10 130	12 066
	% d'atteinte =	100,7%	88,9%

Les nouveaux participants

L'atteinte des cibles de nouveaux participants aux interventions et de taux d'emploi à la suite d'une intervention témoigne d'une grande accessibilité des services et de l'efficacité des interventions réalisées.

Les résultats portant sur le nombre de nouveaux participants sont présentés dans différents tableaux qui font ressortir les caractéristiques de la clientèle desservie.

		2001-2002	2002-2003
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	Résultat =	8 657	8 923
	Cible =	6 466	6 980
	% d'atteinte =	133,9%	127,8%

Le nombre de nouveaux participants a atteint un sommet en 2002-2003 avec 8 923 personnes. La cible a été largement dépassée (127,8 %). Toutes ces personnes ont bénéficié d'une ou de plusieurs mesures actives ou de services personnalisés, cumulant 12 079 nouvelles participations. Le Centre-du-Québec regroupe 3,8 % des nouveaux participants du Québec, alors que le poids relatif du budget alloué est de 2,9 %. C'est donc dire que les bureaux de la région ont desservi plus que leur part relative de nouvelles clientèles.

Par ailleurs, en plus des nouveaux participants de l'année 2002-2003, les agents d'Emploi-Québec ont poursuivi le travail amorcé avec un certain nombre de participants en 2001-2002. Le nombre de participations actives, incluant les nouvelles participations et celles ayant débuté avant l'année financière mais qui se sont poursuivies en 2002-2003, sont fournies par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du MESSF. En fait, durant l'année couverte par le présent rapport, 10 205 adultes distincts ont été impliqués dans 14 491 participations.

Graphique 2

Évolution du nombre de nouveaux participants

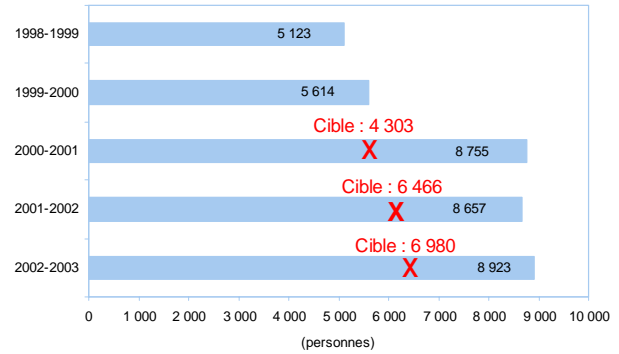


Tableau 6

Comparaison de la clientèle du Centre-du-Québec versus celle du Québec

Groupe de nouveaux participants	% par rapport au total pour le Centre-du-Québec	% par rapport au total pour le Québec	Poids relatif * (région/Québec)
Total des participants	100% (8 923)	100% (236 099)	3,8%
Moins de 30 ans	33,7%	33,0%	4,0%
Responsable de famille monoparentale	10,4%	11,2%	3,5%
Femme	45,5%	46,1%	3,7%
Prestataire d'assistance-emploi ** (Sécurité du revenu)	37,4%	42,4%	3,3%
Prestataire d'assurance-emploi ** (Chômage)	63,7%	55,1%	4,4%
Personne sans soutien public du revenu	8,7%	11,4%	2,9%

* La part du budget FDMT attribuée au Centre-du-Québec pour 2002-2003 représentait 2,9 % du montant réparti à l'ensemble des régions.

** Le total de la participation de la clientèle selon le statut excède 100 % car les prestataires de l'assistance-emploi ayant un statut à l'assurance-emploi (actif ou admissible) se retrouvent dans chacune des catégories.

Répartition de la clientèle parmi les nouveaux participants

Les personnes qui ont participé aux mesures d'Emploi-Québec dans la région du Centre-du-Québec au cours de la dernière année étaient davantage des hommes (54,5 %).

Plus du tiers de ces personnes étaient âgées de moins de 30 ans et 33,4 % avaient 45 ans et plus. Il s'agit d'une augmentation appréciable pour cette clientèle, puisqu'en 2001-2002 elles composaient 26,9 % de la clientèle.

Parmi les nouveaux participants, 37,4 % étaient des prestataires de l'assistance-emploi. Certains d'entre eux comptaient également parmi les 63,7 % des participants admissibles ou prestataires de l'assurance-emploi. Enfin, 8,7 % de la clientèle ne recevaient aucune forme de soutien public du revenu.

Tableau 7
Participants selon le sexe

	2001-2002		2002-2003	
	Nombre	%	Nombre	%
Femmes	3 948	45,6%	4 062	45,5%
Hommes	4 709	54,4%	4 861	54,5%

Tableau 8
Participants selon le groupe d'âge

	2001-2002		2002-2003	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 30 ans	3 126	36,1%	3 101	34,8%
30 à 44 ans	3 201	37,0%	2 847	31,9%
45 à 54 ans	1 798	20,8%	2 274	25,5%
55 ans et plus	532	6,1%	701	7,9%

Tableau 9
Participants selon le statut

	2001-2002		2002-2003	
	Nombre	%	Nombre	%
Prestataire d'assistance-emploi (Sécurité du revenu)	3 483	40,2%	3 338	37,4%
Prestataire d'assurance-emploi (Chômage)	4 989	57,6%	5 687	63,7%
Personne sans soutien public du revenu	888	10,3%	778	8,7%

Prestataires de l'assurance-emploi rejoints

L'indicateur du nombre de nouveaux participants prestataires de l'assurance-emploi comptabilise les nouveaux participants aux interventions qui sont inscrits comme prestataires actifs ou participants admissibles à l'assurance-emploi. Les gens dénombrés sont ceux pour qui les interventions sont financées par le Compte d'assurance-emploi et reconnues dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail. Déjà l'an dernier, le nombre de participants prestataires de l'assurance-emploi était très satisfaisant. Et en 2002-2003, on en a aidés presque 700 de plus.

		2001-2002	2002-2003
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, participant à l'assurance-emploi	Résultat =	4 989	5 687
	Cible =	3 600	3 748
	% d'atteinte =	138,6%	151,7%

Les clientèles à risque de chômage prolongé rejoints

Le système de repérage de la clientèle vise à reconnaître de façon précoce les personnes qui, sans l'aide d'Emploi-Québec, risquent de voir la durée de leur chômage se prolonger. Ce processus vise, d'une part, à retourner rapidement en emploi les gens qui possèdent des compétences dans une profession en demande. Dans un deuxième temps, il cherche à permettre une intervention auprès des personnes qui présentent des probabilités accrues de chômage de longue durée en raison d'un faible niveau de scolarité, d'une absence prolongée du marché du travail, ou d'autres caractéristiques socioprofessionnelles.

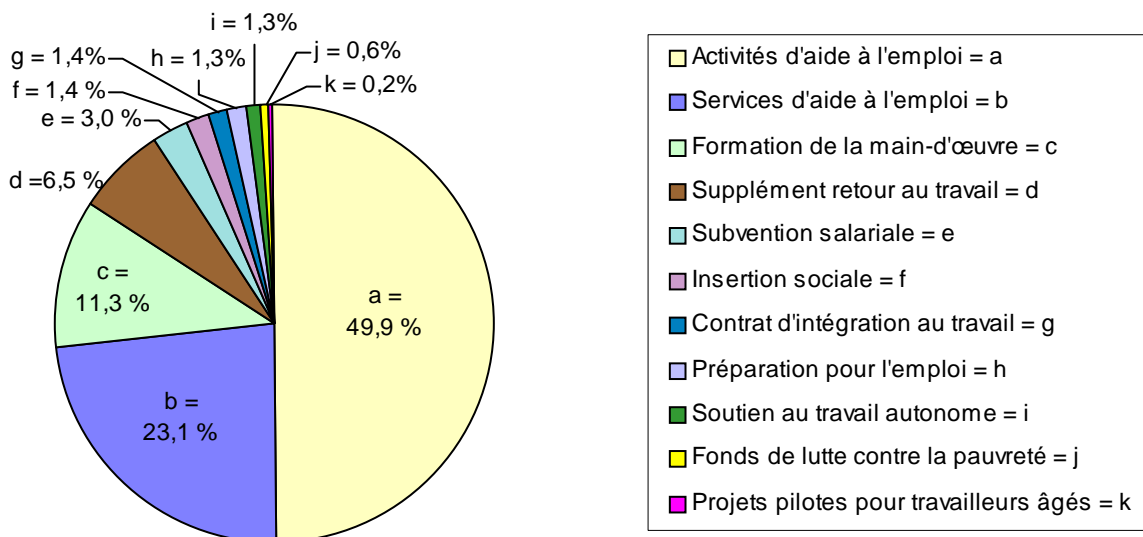
	2001-2002	2002-2003	
Proportion des participants aux interventions répondant aux critères de repérage des personnes à risque de chômage prolongé	Résultat =	72,7%	76,5%
	Cible =	75,0%	75,0%
	% d'atteinte :	-2,3%	1,5%

La clientèle repérée est constituée de prestataires de l'assistance-emploi ou de l'assurance-emploi et, dans une moindre mesure, de personnes sans soutien public du revenu. La cible est dépassée avec 76,5 % des nouveaux participants qui ont été repérés. Les éclaircissements apportés auprès des agents des CLE ont porté fruit, car l'an dernier les résultats étaient un peu en dessous de la cible.

La répartition des nouvelles participations selon le service ou la mesure

Les mesures les plus utilisées par les nouveaux participants de la région sont, les *Activités d'aide à l'emploi*, les *Services d'aide à l'emploi*, la *Formation de la main-d'oeuvre* et le *Supplément de retour au travail*. On remarque quelques différences avec la répartition des participations à l'échelle provinciale. Au Québec, les activités d'aide à l'emploi représentent 39 % alors que la part de la formation s'élève à 16 %. Dans des pourcentages beaucoup moins élevés, on observe des écarts importants en regard du recours aux subventions salariales (6 %), à la préparation pour l'emploi (3 %) et pour le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi (2 %). La part de nouvelles participations enregistrée pour chacune des mesures est présentée dans le diagramme suivant.

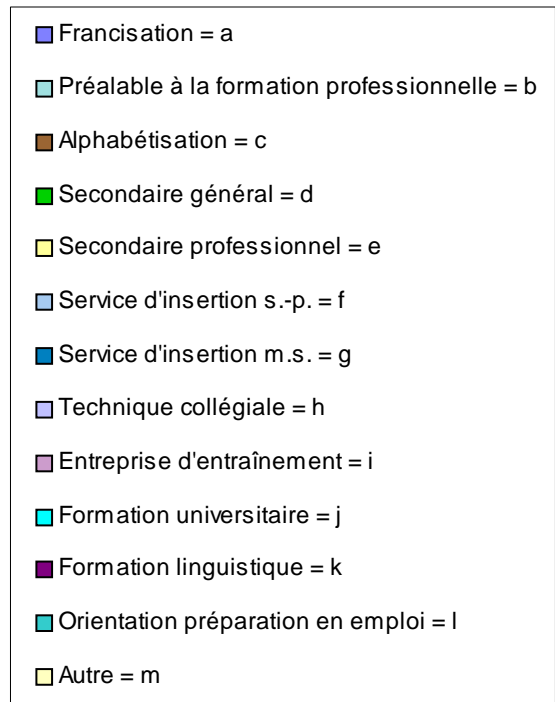
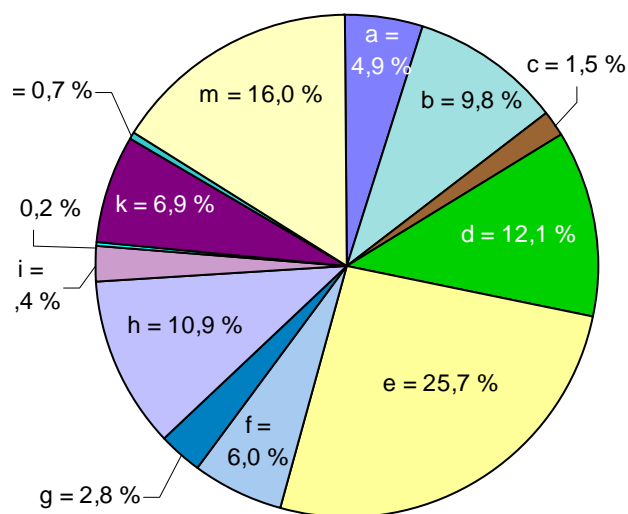
Graphique 3
Répartition des participations selon le service ou la mesure en 2002-2003 au Centre-du-Québec



Les 11,3 % des participations dans la mesure de Formation représentent 1 362 nouvelles participations. Certains des participants avaient besoin de poursuivre leur formation générale (63,4 %) alors que d'autres se sont orientés dans des formations professionnelles ou techniques (36,6 %). On a compté 804 nouveaux participants aux activités de formation de base en lien avec la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*.

Le prochain diagramme illustre la répartition des choix de formation. Le choix de formation qui demeure le plus populaire est le cours professionnel de niveau secondaire, soit 25,7 %. Dans une moindre proportion, des participants ont été dirigés vers une technique collégiale (10,9 %). Les cours de secondaire général (en vue de l'obtention d'un diplôme de secondaire 5 ou DES) ainsi que les préalables à la formation professionnelle ont aussi été populaires (12,1 % et 9,8 %).

Graphique 4
Participations aux différentes formations
en 2002-2003 au Centre-du-Québec



Des formations qui répondent aux besoins des entreprises

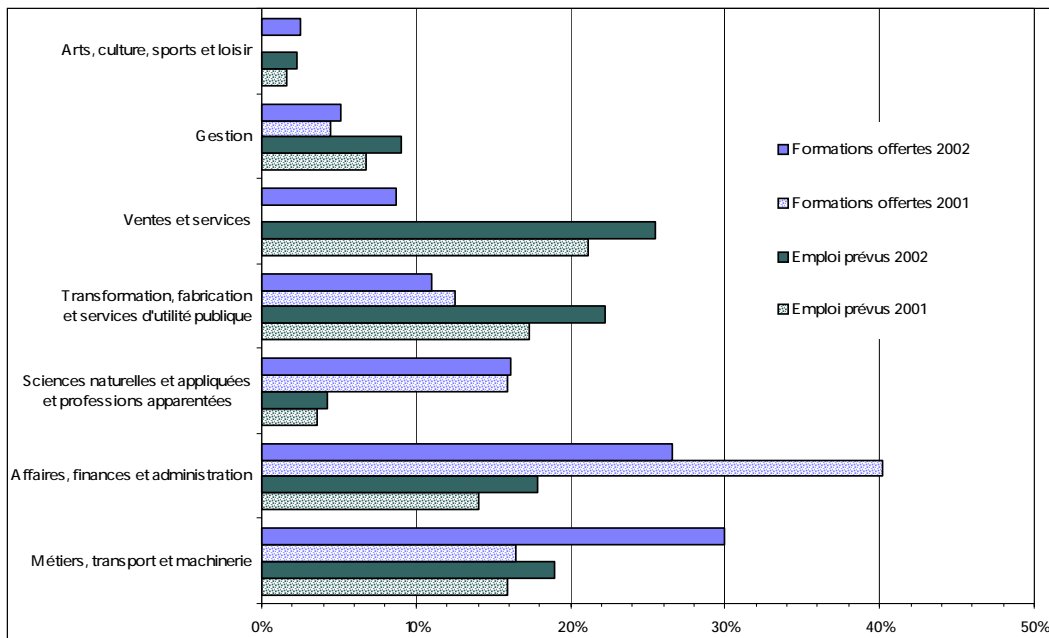
Les formations dispensées dans le cadre des interventions d'Emploi-Québec pour la région correspondaient dans 70 % des cas à des professions qui offrent des perspectives d'emploi favorables et même très favorables (57 %) ou encore acceptables (13 %). Les finissants de ces formations peuvent espérer obtenir un emploi en adoptant une stratégie de recherche d'emploi appropriée (il faut retenir que l'accès à un emploi est sujet à d'autres conditions que la certification professionnelle). Les formations qui ont été offertes dans des professions ou perspectives restreintes (22 %) s'adressaient surtout à des secrétaires dans le but de rehausser leurs compétences linguistiques. Les perspectives professionnelles des secrétaires présentent de bien meilleures possibilités pour les candidats bilingues.

Les cours dispensés se classent en plusieurs grands groupes professionnels. Parmi les grands groupes où Emploi-Québec est intervenue en 2002, on

constate que nous avons offert plus de formations reliées aux Métiers, transport et machinerie que l'an dernier. Il s'agit d'un groupe professionnel très important au Centre-du-Québec. On remarque également un rapprochement entre la formation offerte et l'emploi prévu dans le grand groupe des Affaires, finances et administration. Il y a eu encore beaucoup de formations dans les Sciences naturelles et appliquées. Cette année, Emploi-Québec n'est pas intervenue pour former des gens dans les professions reliées aux sciences sociales, à l'enseignement ni à la santé. Par contre, nous avons investi dans les Ventes et services et dans les Arts, culture, sports et loisirs.

Les formations offertes développent les niveaux de compétences techniques dans plus de la moitié des cas, soit 51 % et intermédiaires dans 32 % des cas. Ce qui correspond très bien aux types d'emplois disponibles dans le marché du travail régional.

Graphique 5
Parts de formations offertes versus les emplois prévus dans les grands groupes professionnels



Les retours en emploi

Le nombre de retours en emploi enregistrés 12 semaines après la fin d'une intervention d'Emploi-Québec et les taux d'emploi des participants à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec sont de bons indices de l'efficacité des services dispensés. Le taux d'emploi se définit comme le nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec par rapport au nombre total d'individus qui ont participé à une intervention s'étant terminée au cours des 12 derniers mois.

Les interventions retenues dans la compilation de ces indicateurs comprennent toutes les mesures actives, les participations au *Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail* et les *Activités d'aide à l'emploi*. En regard de la première orientation, les résultats quant au nombre total de personnes en emploi et au nombre de participants à l'assurance-emploi en emploi après leur participation à une intervention, ainsi que le taux d'emploi global des personnes ayant bénéficié d'une intervention, seront tous trois exposés ci-après. Mais d'autres résultats se rapportant à des clientèles spécifiques suivront dans le cadre des indicateurs reliés à la deuxième orientation.

La région obtient de très bons résultats pour le nombre de personnes en emploi et les taux d'emploi. Ces résultats dépassent largement ceux affichés par l'ensemble du Québec, grâce à la bonne performance de chacun des CLE (les résultats des CLE en regard des indicateurs se trouvent en annexe 3).

Notamment, le nombre total de personnes en emploi à la suite d'une intervention affiche le meilleur taux d'atteinte de la cible parmi toutes les régions, et ce en dépit du fait que le taux de chômage de la région du Centre-du-Québec ne soit pas le plus faible.

Par ailleurs, le taux d'emploi des personnes qui ont suivi une formation professionnelle ou technique situe la région au deuxième rang, avec 62,3 % juste derrière les Laurentides qui ont obtenu un taux de 64,4 %

		2001-2002	2002-2003
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Résultat =	5 413	5 265
	Cible =	3 173	3 679
	% d'atteinte :	170,6%	143,1%
Nombre de participants à l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Résultat =	2 732	2 115
	Cible =	1 940	1 841
	% d'atteinte :	140,8%	114,9%
Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Résultat =	59,2%	54,1%
	Cible =	41,6%	45,7%
	Écart =	+ 17,6 %	+ 8,4%
Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle ou technique	Résultat =	63,3%	62,3%
		Pas de cible, mais suivi de l'indicateur	
Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une formation autre que professionnelle ou technique	Résultat =	40,1%	35,4%
		Pas de cible, mais suivi de l'indicateur	



2. Favoriser l'insertion sur le marché du travail de la clientèle sans emploi et peu scolarisée par le rehaussement de la scolarité, par le développement des compétences ou l'acquisition d'expérience de travail

Cette orientation vise à aider les personnes qui ont des compétences qui ne correspondent pas aux besoins des entreprises du Centre-du-Québec en leur offrant des formations ciblées selon les perspectives d'emploi dans les entreprises. Également, les personnes qui sont absentes du marché du travail depuis longtemps nécessitent souvent des mesures de plus longue durée.

En lien avec cette orientation, des attentes étaient fixées en 2002-2003 quant au nombre de nouveaux participants responsables de famille monoparentale et au nombre de jeunes. Au-delà du nombre de nouveaux participants, on s'intéressera aux taux d'insertion en emploi de ces clientèles. Par ailleurs, on rendra compte de la proportion de la clientèle à risque de chômage de longue durée qui participe à des interventions de longue durée. Finalement on présentera les résultats quant aux prestations non versées aux régimes d'indemnisation du chômage.

Les nouveaux participants

Parmi les 8 923 nouveaux participants, on compte 930 responsables de famille monoparentale et 3 101 jeunes de moins de 30 ans qui étaient susceptibles de connaître des problèmes accrus d'insertion sur le marché du travail.

Afin d'assurer l'efficacité des services publics d'emploi, il faut que la bonne mesure et le bon service soient prescrits pour le bon client. Cela implique, entre autres, que les gens qui sont inscrits à des mesures de longue durée, plus coûteuses, doivent être les personnes pour qui ces services constituent la meilleure solution en vue d'une intégration durable au marché de l'emploi.

2001-2002 2002-2003

Proportion des participants aux interventions répondant aux critères de repérage des personnes à risque de chômage prolongé	Résultat =	71,8%	86,2%
	Cible =	75,0%	75,0%
	% d'atteinte =	-3,2%	+ 11,2%

Pour la région 17, la proportion des nouveaux participants aux mesures de longue durée qui sont des personnes à risque élevé de chômage de longue durée, par rapport à l'ensemble de la clientèle, est très élevée. Le résultat régional est de 86,2 % alors que la cible était de 75 %. Tous les CLE ont dépassé l'objectif.

Il s'agit d'une nette amélioration en regard de l'année 2001-2002, alors que cette proportion atteignait 71,8 % au Centre-du-Québec. Les mesures correctives mises de l'avant ont permis de mieux saisir cette information et d'améliorer les résultats.

En regard du nombre de participants, les résultats relatifs aux clientèles des responsables de famille monoparentale et des jeunes de moins de 30 ans sont très bons.

2001-2002 2002-2003

Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, responsables de famille monoparentale	Résultat =	966	930
	Cible =	800	881
	% d'atteinte =	120,8%	105,6%
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, de moins de 30 ans	Résultat =	3 126	3 101
	Cible =	2 260	2 365
	% d'atteinte =	138,3%	130,6%

Le taux d'atteinte de la cible du nombre de participants responsables de famille monoparentale a diminué considérablement comparativement à l'an dernier. Il faut dire que la cible avait augmenté

significativement. Nous avons très peu de contrôle sur cet indicateur, d'autant plus que les données sur les prestataires de l'assurance-emploi ne nous renseignent pas sur le type de ménage des bénéficiaires, ce qui empêche, pour les personnes ayant ce statut, l'utilisation d'un critère de repérage visant les responsables de famille monoparentale.

Les taux d'emploi

Afin de valider l'efficacité des interventions appliquées auprès de ces deux dernières clientèles, on recense leur taux d'emploi à la suite de leur participation. Le taux d'emploi des responsables de famille monoparentale (nombre de participants responsables de famille monoparentale qui ont trouvé un emploi / nombre de participants responsables de famille monoparentale) du Centre-du-Québec se situe au-delà des attentes avec 51,2 % de placement. Les participants de moins de 30 ans ont trouvé un emploi dans une proportion de 52,3 %.

		2001-2002	2002-2003
Taux d'emploi des responsables de famille monoparentale ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Résultat =	51,9%	51,2%
	Cible =	35,4%	40,4%
	Écart =	+16,5%	+10,8%
Taux d'emploi des personnes de moins de 30 ans, ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Résultat =	61,1%	52,3%
	Cible =	43,5%	48,6%
	Écart =	+17,6	+3,7%

Les prestations non versées aux régimes d'indemnisation reliés au chômage

Parmi les gains dont bénéficie la société québécoise de l'action d'Emploi-Québec, se trouvent des économies réalisées dans les régimes d'indemnisation du chômage que sont l'assistance-emploi (Sécurité du revenu) et l'assurance-emploi (Chômage). Les économies comptabilisées témoignent elles aussi de l'efficacité des

interventions en regard de l'orientation car ces prestations non versées originent des sorties de l'aide par des gens qui ont intégré le marché de l'emploi.

Emploi-Québec Centre-du-Québec a permis des économies de 3 981 300 \$ à l'assistance-emploi et de 5 113 300 \$ à l'assurance-emploi en 2002-2003; pour un total de 9 094 600 \$ d'économies. Il s'agit d'un résultat légèrement inférieur à celui de 2001-2002 mais qui rejoint la cible fixée.

On observe une amélioration du côté de l'assistance-emploi. Effectivement, les interventions d'Emploi-Québec ont résulté en une économie supplémentaire de 236 100 \$ par rapport à 2000-2001. Malgré cette augmentation, la cible des prestations non versées à l'assistance-emploi n'a pas été atteinte cette année encore. La performance régionale dépasse le résultat de l'ensemble du Québec par près de 10 % (79,1 %).

		2001-2002	2002-2003
Prestations non versées à l'assistance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	Résultat =	3 818 400 \$	3 981 300 \$
	Cible =	5 700 000 \$	4 500 000 \$
	% d'atteinte =	67,0%	88,5%
Prestations non versées à l'assurance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	Résultat =	5 958 400 \$	5 113 300 \$
	Cible =	4 900 000 \$	4 700 000 \$
	% d'atteinte =	121,6%	108,8%
Somme des prestations non versées à l'assistance-emploi et à l'assurance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec	Résultat =	9 776 800 \$	9 094 600 \$
	Cible =	10 600 000 \$	9 200 000 \$
	Écart =	92,2%	98,9%



3. Renforcer la compétitivité et la capacité d'adaptation des entreprises et de leur main-d'œuvre, notamment aux nouvelles technologies, de manière à prévenir les pertes d'emplois, à maintenir et à stabiliser les emplois, à soutenir la création d'emplois et à éviter les difficultés à combler les postes vacants

Par cette orientation, Emploi-Québec Centre-du-Québec mise sur la prévention et la proaction pour éviter que des entreprises connaissent des diminutions d'emploi pour toutes sortes de raisons : croissance mal gérée, difficultés d'adaptation ou besoin de formation des employés, méthodes de travail inadaptées aux nouvelles technologies et au commerce électronique.

Les indicateurs qui permettent d'apprécier l'aide fournie aux entreprises sont le nombre d'entreprises aidées à la suite des mesures de Concertation ou de Formation et le nombre de participations au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).

Les entreprises nouvellement aidées

L'indicateur d'entreprises nouvellement aidées ne prend en considération que les participations à une mesure active qui ont entraîné le remboursement de frais par Emploi-Québec à l'entreprise au cours de l'année.

	2001-2002	2002-2003	
Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les mesures actives	Résultat =	116	194
	Cible =	102	146
	% d'atteinte =	113,7%	132,9%

La volonté d'accorder de plus en plus de place aux services aux entreprises s'est traduite par un nombre accru d'entreprises nouvellement aidées et par une augmentation du nombre de participants au PAMT. Alors qu'on comptait 97 entreprises nouvellement aidées en 2000-2001, on en a aidées

194 durant l'année 2002-2003. Cela représente une hausse de 200 % en deux ans. Comme le montre le graphique 5, les entreprises ont eu surtout recours au volet employeurs de la mesure de Formation (51 %), qui a connu une hausse importante de popularité depuis l'an dernier, alors que 41 % des interventions en entreprise touchaient la formation du personnel. La mesure Concertation pour l'emploi avec Planification et développement des ressources humaines (38 %) est également fréquemment utilisée. Les autres volets utilisés en 2002-2003 ont été la Concertation des collectivités (5 %), le Support à l'exécution des mesures actives (3 %) et les Comités de reclassement et de main-d'oeuvre (2 % au total).

La taille des entreprises qui ont bénéficié du support d'Emploi-Québec au Centre-du-Québec correspond au profil industriel régional : 61 % des entreprises comptaient moins de 20 employés, alors que seulement 8 % des entreprises aidées emploient 100 personnes ou plus.

Les systèmes informatiques nous permettent de se renseigner sur les secteurs d'activité économique⁴ des entreprises aidées. En 2002-2003, près de 60 % des 194 entreprises aidées faisaient partie du secteur manufacturier de la fabrication. Cette prédominance n'était pas aussi marquée au cours des années précédentes (± 45 %). On note donc une diminution proportionnelle de participation des industries des autres secteurs, principalement le primaire et l'ensemble du secteur des services.

Par ailleurs, un grand nombre d'entreprises ont bénéficié de services-conseils, tels qu'un prédiagnostic offert par les conseillers aux entreprises, sans compter les celles rejointes par les services assistés de prise d'offres d'emploi. Les résultats démontrés ne témoignent pas de ces formes d'aide qui s'ajoutent aux résultats des indicateurs.

4 Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Les ententes de qualification

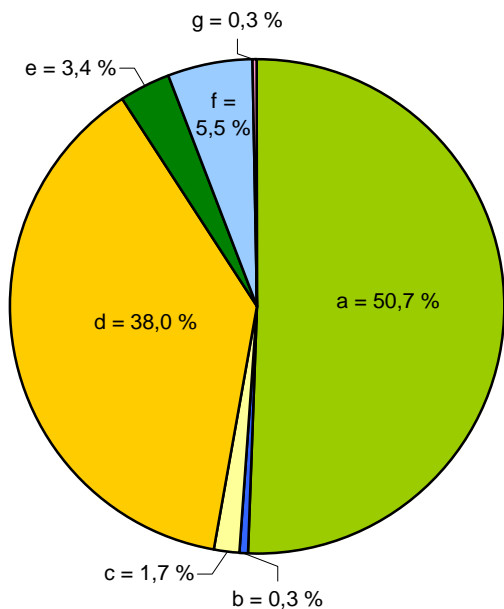
L'indicateur du nombre d'ententes de qualification rend compte de l'ensemble des ententes relatives au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) cosignées par l'apprenti, l'employeur et le représentant d'Emploi-Québec, et commencées durant l'année financière. Le nombre d'ententes de qualification est très près de celui atteint l'an dernier. Même si le nombre de nouvelles ententes n'a pas tout à fait rejoint la cible fixée, il est

beaucoup plus élevé qu'en 2000-2001, alors qu'on en avait conclu 42 dans la région. Par ailleurs, la cible avait augmenté de 13 % en regard de l'année dernière.

	2001-2002	2002-2003	
Nombre de nouvelles ententes de qualification	Résultat =	101	97
	Cible =	85	98
	% d'atteinte =	123,2%	99,0%

Graphique 6

Répartition des participations des entreprises en 2002-2003 au Centre-du-Québec



■ Formation de la main-d'oeuvre (volet employeur) = a
■ Comité de main-d'oeuvre = b
■ Comité de reclassement = c
■ Planification et développement des ressources humaines = d
■ Support à l'exécution des mesures actives = e
■ Table ad-hoc concertation des collectivités = f
■ Autres projets = g

Les examens de qualification

On recense le nombre d'examens administrés à des apprentis aux programmes d'apprentissage et de qualification professionnelle réglementés, soit des travailleurs soumis à une réglementation adoptée ou reconnue en vertu de la *Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'œuvre* (L.R.Q., F-5). Les examens de qualification administrés concernent les métiers réglementés (46) ou ceux qui nécessitent une certification *Sceau rouge* (7), de même que des métiers ou des tâches qui ne sont pas inclus dans les deux classes précédentes mais qui nécessitent une qualification particulière, comme par exemple : préposés au gaz, inspecteurs en appareil sous pression ou mécaniciens de machines fixes (65).

Examens de qualification	2001-2002		2002-2003	
	Nombre	%	Nombre	%
Métiers réglementés	25	26,6%	46	39,0%
Sceau rouge	6	6,4%	7	5,9%
Autres examens de qualification	63	67,0%	65	55,1%
Total	94		118	

Au total, 118 examens ont été administrés en 2002-2003, alors qu'en 2001-2002, on en comptait 94. Le volume d'examens fluctue d'une année à l'autre selon les dates de renouvellement des cartes de compétences des travailleurs.

La Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre

Emploi-Québec doit soutenir l'effort de formation des entreprises et contribuer à l'implantation d'une culture de formation continue de la main-d'œuvre québécoise, notamment dans le cadre des responsabilités que lui confèrent la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*

et le *Fonds national de formation de la main-d'œuvre* (FNFMO). Entrée en vigueur en 1996, cette loi a pour principal objectif d'améliorer la qualification de la main-d'œuvre et ainsi, de favoriser l'emploi. Elle prévoit que toute entreprise dont la masse salariale est de plus de 250 000 \$ est tenue de consacrer l'équivalent d'au moins 1 % de sa masse salariale au développement de la formation de son personnel, y compris les apprentis et les stagiaires qu'elle accueille.

Le Fonds est alimenté par les cotisations des entreprises assujetties qui n'ont pas réalisé des activités de formation admissibles équivalent à 1 % de leur masse salariale. Idéalement, toutes les entreprises assujetties à la loi offriraient les activités de formation requises et n'auraient pas besoin de cotiser au FNFMO. Dans le Centre-du-Québec, les données relatives à l'année 2001 (les plus récentes actuellement disponibles) démontrent une progression en ce sens. Malgré une hausse de 6 % du nombre d'employeurs assujettis à la loi entre 2000 et 2001, le pourcentage d'employeurs cotisant au FNFMO n'a augmenté que de 0,5 %. Au 31 décembre 2001, le Centre-du-Québec comptait 1 106 entreprises assujetties à la loi. Parmi elles, 158 entreprises ont cotisé au fonds, ce qui représente 14,3 %. Ce sont majoritairement des entreprises ayant une masse salariale entre 250 000 \$ et 500 000 \$ qui ont cotisé.

Le ministère du Revenu du Québec gère la portion fiscale du Fonds national. L'administration de ce fonds relève de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi-Québec. Cinq orientations ont été retenues au plan d'affectation annuel de la Commission des partenaires et approuvées par le ministre responsable de l'Emploi :

- 1 Soutenir financièrement la formation des employés dont les compétences de base sont insuffisantes pour qu'ils exercent leur emploi ou puissent faire face aux changements dans leur organisation;

- 2 Élaborer des stratégies et des outils de formation;
- 3 Apporter l'aide financière et l'aide technique requises pour la formation des formateurs engagés à même les ressources internes de l'établissement d'un employeur pour la formation de ses employés;
- 4 Appuyer la promotion de la formation et la recherche sur des pratiques découlant de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*;
- 5 Favoriser le développement de l'intervention sectorielle en matière de formation de la main-d'œuvre.



4. Soutenir la création d'emplois

L'objectif de cette orientation est de contribuer à maintenir le rythme de croissance régionale en soutenant l'entrepreneuriat en collaboration avec nos partenaires. Afin d'évaluer les réalisations relatives à cette dernière orientation, on s'intéressera particulièrement aux réalisations en lien avec la mesure de *Soutien au travail autonome*. Cette mesure est utilisée afin de soutenir la clientèle qui désire créer son propre emploi en démarrant son entreprise. Le sérieux du projet ainsi que ses chances de réussite sont évalués. De l'aide et des conseils sont offerts dans le but de bien démarrer ou de consolider une nouvelle entreprise. De plus, les participants à l'assurance-emploi et les prestataires de l'assistance-emploi obtiennent un soutien financier sous forme d'allocation hebdomadaire de la part d'Emploi-Québec.

Les projets reçus ont été analysés à partir d'une grille d'évaluation établie d'après les critères énoncés dans le plan d'affectation. En 2002-2003, 36 projets différents ont été approuvés pour le Centre-du-Québec, soit 20 de moins que l'an dernier, totalisant des investissements de 655 644 \$ pour la formation continue, une diminution de 1 104 687 \$ en regard de 2001-2002. La valeur des montants approuvés pour un projet va de 2 688 \$ à 74 235 \$. Tous les projets étaient destinés directement aux entreprises, sauf un déposé par le Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie textile du Québec.

En 2002-2003, on a enregistré 156 participations au *Soutien au travail autonome*. L'an dernier, le nombre de participations était un peu plus élevé (166). Les participations des prestataires de l'assurance-emploi sont en augmentation. La proportion des responsables de famille monoparentale est plus forte que l'an dernier alors que celle des jeunes de moins de 30 ans est plus faible.

Participations à la mesure de *Soutien au travail autonome*

	2001-2002		2002-2003	
	Nombre	%	Nombre	%
Participations totales	166		156	
Participations des moins de 30 ans	57	34,3%	37	23,7%
Participations des responsables de famille monoparentale	8	4,8%	11	7,1%
Participations des prestataires d'assurance-emploi (chômage)	152	91,6%	145	92,9%

10. LES RÉSULTATS EN REGARD de l'amélioration de la gestion par résultats et des services aux citoyennes et aux citoyens

En regard de la *Loi sur l'administration publique* adoptée en mai 2000, Emploi-Québec, agence gouvernementale, s'est engagée à améliorer constamment la qualité des services aux citoyens et les résultats mesurables. L'une des manifestations de cet engagement est la *Déclaration des services aux citoyennes et aux citoyens*. La nouvelle culture de l'administration publique exige de plus que l'ensemble des ressources allouées à Emploi-Québec soient utilisées de manière optimale.

L'an passé pour la première fois, une étude sur la satisfaction de la clientèle d'Emploi-Québec annonçait des résultats par région et même par CLE. Les résultats provenaient d'un sondage réalisé auprès des personnes qui ont visité la salle multiservices d'un CLE afin de connaître leur niveau de satisfaction en regard de l'information et des services offerts.

Les usagers d'Emploi-Québec Centre-du-Québec étaient particulièrement satisfaits du contact avec le personnel rencontré dans les CLE.

En 2002-2003, la Direction de l'évaluation, de la recherche et de la statistique du MESSF a réalisé une étude sur l'effet net des interventions d'Emploi-Québec sur le retour ou l'insertion en emploi de sa clientèle. Toutefois, seules des données provinciales sont disponibles au moment de compléter le présent rapport.

Le traitement des plaintes

La satisfaction de notre clientèle est importante face à l'amélioration de la qualité des services. Les plaintes logées à l'endroit du Centre-du-Québec en 2002-2003 se répartissent comme suit :

	Plaintes adressées par la clientèle au Bureau des renseignements et plaintes	
	2001-2002	2002-2003
Plaintes de niveau 1	26	18
Plaintes de niveau 2	16	13
Réexamens administratifs	55	48

Les plaintes de niveau 1 sont traitées au moyen d'explications fournies directement à la personne par le Bureau des renseignements et plaintes, tandis que les plaintes de niveau 2 exigent une recherche avant qu'une réponse téléphonique ou écrite puisse être donnée.

Les plaintes entendues en 2002-2003 étaient souvent dues aux disparités intra ou interrégionales des critères de repérage des clientèles prioritaires. L'interruption du système de messagerie téléphonique d'offres d'emploi a également suscité plusieurs plaintes provenant de la région. L'interruption de ce service oblige les usagers à se rabattre sur le site ministériel de *Placement en ligne* ou encore sur les guichets d'emplois, mais l'accessibilité à ces services en ligne est souvent difficile en milieu rural.

Malgré tout, le Centre-du-Québec qui compte pour 3,8 % des nouveaux participants, contribue à seulement 1 % de toutes les plaintes adressées à l'organisation d'Emploi-Québec. Si l'on considère que 12 079 nouvelles participations ont été amorcées à la suite d'une décision sur le cheminement vers l'emploi, en plus des services universels et de la gestion des services de placement, on peut comprendre que la qualité des services satisfait la presque totalité des personnes rejointes.

Par ailleurs, les personnes insatisfaites peuvent toujours remettre en question une décision qui a été rendue par un CLE en adressant une demande de réexamen administratif à la Direction régionale d'Emploi-Québec. En 2002-2003, 48 demandes de réexamens ont été reçues. Dans 34 cas, la décision a été maintenue mais dans 12 autres, la décision a été renversée, la personne ayant réussi à démontrer son admissibilité, alors que 2 demandes s'avéraient non recevables. Parmi toutes ces demandes, 33 concernaient le *Supplément de retour au travail*.

Les coûts moyens d'intervention

Toujours pour répondre à la *Loi sur l'administration publique*, Emploi-Québec a voulu se doter d'indicateurs d'efficience dont le coût moyen par personne en emploi. Cet indicateur met en relation le nombre de personnes ayant accédé à un emploi après avoir participé à une activité, avec la somme des coûts des services destinés aux individus : le soutien du revenu, les intervenants externes, les services directs et l'administration.

Pour le Québec dans son ensemble, 87,1 % des dépenses liées aux individus ont été consacrées à appuyer les interventions par le biais des ressources externes et le soutien du revenu. Dans la région, les dépenses totales liées aux individus seraient de 24 713 730 \$ lorsqu'on inclut la part qui nous revient des dépenses encourues au niveau national.

Avec un taux de chômage ajusté de 9,7 %, la région du Centre-du-Québec présente un taux de chômage relativement élevé. Huit régions ont un taux de chômage moins important. Malgré cela, c'est ici que l'on retrouve les coûts moyens les plus bas. La région

qui avait déjà des coûts d'intervention très bas l'an dernier a amélioré son efficacité, surtout pour l'ensemble des participants actifs.

Le coût moyen d'intervention par participant se situe à 2 422 \$, soit 22 % de moins que dans l'ensemble de la province.

Pour les 5 265 participants qui ont intégré un emploi, il en a coûté en moyenne 4 694 \$, soit 26 % de moins que dans le reste de la province.

		2001-2002	2002-2003
Coût moyen par participant	Centre-du-Québec	2 572 \$	2 422 \$
	Ensemble du Québec	3 000 \$	3 123 \$
	Écart région / Québec	- 428 \$	- 701 \$
Coût moyen par participant en emploi	Centre-du-Québec	4 729 \$	4 694 \$
	Ensemble du Québec	6 600 \$	6 315 \$
	Écart région / Québec	-1 871 \$	- 1621 \$

11. LES PERSPECTIVES

pour 2003-2004

Malgré la baisse significative observée ces dernières années, le taux de chômage reste élevé. Le taux de dépendance de la population à l'égard de l'assistance-emploi est également haut. En même temps que l'on constate ce niveau de chômage et de sous-emploi, les entreprises éprouvent de plus en plus de difficultés de recrutement. Ces besoins de main-d'oeuvre, déjà importants, sont appelés à augmenter dans les années à venir. Selon les plus récentes prévisions d'Emploi-Québec, le nombre total de personnes en emploi devrait atteindre près de 108 000 au Centre-du-Québec d'ici 2006, correspondant à une croissance annuelle moyenne de 1,6 % par an.

Le ralentissement de la croissance démographique, voire la décroissance de la population en âge de travailler, laisse craindre que des pénuries de main-d'oeuvre ne viennent compromettre la croissance de l'économie et de l'emploi et même l'amélioration du niveau de vie de la population. Emploi-Québec est appelée à jouer un rôle stratégique pour l'atteinte des objectifs gouvernementaux.

Le *Plan d'action régional 2003-2004* reconduit les mêmes orientations stratégiques qu'en 2002-2003. Une attention particulière sera accordée aux objectifs suivants:

Élargissement des services universels pour les chercheurs d'emploi

Les services universels constituent le principal outil pour favoriser l'arrimage entre les chercheurs d'emploi et les entreprises en processus d'embauche. Le service de *Placement en ligne* sera consolidé, notamment par le développement d'un appariement automatique des postes vacants et des candidatures inscrites. Un nouveau service est également offert via Internet depuis le 1^{er} avril 2003: *L'information sur le marché du travail en ligne*. Ce site contient une foule d'informations sur les professions, les secteurs d'industries, les programmes de formation, les maisons d'enseignement, etc. Ces deux outils seront d'un

grand secours pour les étudiants en quête d'un choix de carrière et pour les chercheurs d'emploi.

Lutte contre les difficultés de recrutement de la main-d'oeuvre

De concert avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail, des actions se poursuivront afin de favoriser l'adéquation formation-emploi, pour lutter contre les difficultés de recrutement de la main-d'oeuvre, assurer la relève et contrer l'exode des jeunes. Par ailleurs, Emploi-Québec vise à promouvoir la formation par compagnonnage et favoriser l'implantation d'un Registre des compétences en lien avec la reconnaissance des acquis.

Accès à l'emploi comme moyen de lutte contre la pauvreté

Emploi-Québec entend intensifier ses efforts afin de retourner en emploi le plus de prestataires de l'assistance-emploi possible, sans négliger pour autant ses autres clientèles. Emploi-Québec Centre-du-Québec collaborera avec la Sécurité du revenu pour mener à terme les démarches de recherche d'emploi des prestataires qui sont prêts à occuper un emploi, notamment dans le cadre de l'opération *Place à l'emploi*.

Par ailleurs, les initiatives régionales viseront la poursuite de la Stratégie régionale de rétention et d'attraction de la main-d'oeuvre et également du développement des services aux entreprises, particulièrement le repérage des entreprises.

En outre, le Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec et la Direction régionale d'Emploi-Québec procéderont au lancement d'une trousse d'information pour les employeurs qui veulent trouver des outils de gestion des ressources humaines. Ils organiseront par ailleurs un colloque portant sur la rétention de la main-d'oeuvre à l'intention des employeurs, des employés et des syndicats.

De plus, des moyens de sensibilisation des établissements d'enseignement seront mis en oeuvre afin de promouvoir la région du Centre-du-Québec comme lieu de stage. Les entreprises seront aussi sensibilisées face à la situation actuelle du marché du travail et sur le bassin de travailleurs que représentent les personnes de certains groupes cibles éprouvant généralement des difficultés d'intégration en emploi.

Enfin, l'ensemble des critères de repérage seront évalués au niveau régional afin de tenter de simplifier et d'uniformiser le plus possible les clientèles prioritaires pour tous les territoires de CLE de la région.

1. Intervenants externes sous ententes de services en 2001-2002

Organismes s'adressant à des clientèles spécifiques :

(Intervenants en préparation, recherche et intégration)

- Centre d'emploi pour les femmes Partance
- Services intégrés pour l'emploi (clientèle femme)
- OPEX (clientèle adulte judiciairisée)
- SEMO Drummond (clientèle handicapée)
- La Coalition des 45 ans et plus
- La relance de Nicolet Bécancour (clientèle ex-toxicomane et ex-alcoolique)

Choix de carrière, orientation, recherche d'emploi :

- Hubert Cinq-Mars, orienteur
- Club de recherche d'emploi Sorel-Drummond
- Accès Travail
- Orientation Action travail Bécancour Inc.
- Stratégie Carrière
- Impact Emploi
- Informatex
- Jacques St-Onge, psychologue

Entreprises d'insertion :

- PRISE (entreprise d'insertion dans le domaine de la réparation de vélo, clientèle 18-30 ans)
- Intégration-Travail-Emploi (entreprise d'insertion dans le domaine du sciage du bois, clientèle 18-30 ans)

2. Carrefours Jeunesse-Emploi

- CJE Arthabaska
- CJE Drummond
- CJE du comté de Nicolet-Yamaska et de la MRC de Bécancour (points de service à Nicolet, Gentilly et Warwick)

3. Commissions scolaires et autres institutions d'enseignement

- *Commission scolaire des Chênes (Drummondville) incluant le :*
Centre Marie-Rivier (centre de formation professionnelle)
Centre Paul-Rousseau (centre de formation professionnelle)
- *Commission scolaire des Bois-Francs (Victoriaville et Plessisville) incluant le :*
Centre de formation professionnelle André-Morissette
Centre de formation Vision 20-20
- *Commission scolaire de la Rivéraine (Nicolet - Bécancour) incluant :*
L'École d'agriculture de Nicolet
L'École commerciale de la Rivéraine (centres de formation professionnelle)
- *Cégep de Drummondville*
- *Cégep de Victoriaville*
- *École québécoise du meuble et du bois ouvré*
(formations professionnelle et technique faisant partie de la Commission scolaire des Bois-Francs et du Cégep de Victoriaville)
- *Collège d'Affaires Ellis (1974) inc.*
(formation de niveaux secondaire et collégial)
- *Collège de l'Estrie*
(formation de niveau collégial)

ANNEXE 2

Conseil régional des partenaires du marché du travail
du Centre-du-Québec, au 31 mars 2002

Secteur de la main-d'œuvre (6 membres)	Secteur des entreprises (6 membres)	Organismes communautaires : 2 Milieu de la formation : 4
BLANCHETTE, Alain 30, rue Dubord Victoriaville G6P 3N9 CSD	BABINEAU, Denis 80, rue Hôtel de Ville Warwick J0A 1M0 Directeur des ressources humaines Fromage Côté inc.	BOILY, Denis (président) 50, rue Dunkin, suite 303 Drummondville J2B 8B1 Directeur général Service externe de main-d'œuvre
CORRIVEAU, Jacques 185, Germain, C.P. 382 Saint-Léonard-d'Aston J0C 1M0 UPA	BAILLARGEON, Luc 75, boul. Industriel Est Victoriaville G6T 1S8 Directeur des ressources humaines Aliments Parmalat inc.	CHEVALIER, Dominique 154, rue Dunkin, local 100 Drummondville J2B 5V1 Directrice Partance
DUBÉ, Sylvie 1582, boul. de Port-Royal St-Grégoire, secteur Bécancour G9H 1X6 FTQ	BEAULIEU, Mario 1, rue Sylvan Drummondville J2C 2S8 Directeur des ressources humaines et environnement Osram-Sylvania Ltée	DUSSAULT VANASSE, Myrthelle 11, place Mackinaw Drummondville J2C 6G2 Commissaire Commission scolaire Des Chênes
DUBUC, Gilles 550, rue Saint-Georges Trois-Rivières G9A 2K8 CSN	DOYON, Jacques 1035, rue Principale Bernierville G0N 1N0 Directeur général Meubles St-Ferdinand	GERMAIN SAUCIER, Micheline 2455, boul. Lemire Drummondville J2B 7X9 CSQ
LEVASSEUR, Renée 550, rue St-Georges Trois-Rivières G9A 2K8 CSN	GAGNON, Sylvain 575, rue des Écoles Drummondville J2B 1J6 Directeur des ressources humaines Denim Swift	MORIN, Marc 1650, ave Vallée Plessisville G6L 2W5 Directeur Centre de formation professionnelle André-Morissette
Poste à combler	HART, Christian 257-1, rue de Mgr-Courchesne Nicolet J3T 1B6 Centre local de développement de la MRC de Nicolet-Yamaska	Poste à combler
Observateur MREG	Observateur MEQ	Observateur MFER
Sous-ministre adjoint DÉSILETS, Gaétan 62, Saint-Jean-Baptiste, 1 ^{er} étage Victoriaville G6P 4E3	Directeur régional LAMARRE, Claude 100, rue Laviolette, bureau 213 Trois-Rivières G9A 5S9	Directeur régional BOURASSA, Vincent 62, rue Saint-Jean-Baptiste, S-05 Victoriaville G6P 4E3
MESS		
Directrice régionale ST-CYR, Lorraine, secrétaire du CRPMT		

Suivi des indicateurs d'Emploi-Québec, année 2002-2003
Résultats des CLE et du Centre-du-Québec versus le Québec

Indicateurs		Bécancour	Drummond-ville	L'Érable	Nicolet	Victoria-ville	Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
Améliorer l'appariement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre afin de soutenir la création d'emplois et la croissance des entreprises								
Nombre de vacances signalées au service national de placement et celles en lien avec les mesures actives	Résultat	589	4 662	1 113	735	3 622	10 721	310 043
	Cible	796	5 490	1 291	615	3 874	12 066	283 504
	% d'atteinte	74,0%	84,9%	86,2%	119,5%	93,5%	88,9%	109,4%
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec ¹	Résultat	706	3 713	786	828	2 890	8 923	236 099
	Cible	592	2 935	752	699	2 002	6 980	239 734
	% d'atteinte	119,3%	126,5%	104,5%	118,5%	144,4%	127,8%	98,5%
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, participant à l' assurance-emploi ²	Résultat	502	2 269	505	553	1 858	5 687	130 156
	Cible	318	1 576	404	375	1 075	3 748	130 628
	% d'atteinte	157,9%	144,0%	125,0%	147,5%	172,8%	151,7%	99,6%
Proportion des participants aux interventions d'Emploi-Québec répondant aux critères de repérage des personnes à risque de chômage prolongé	Résultat	90,2%	75,7%	74,9%	78,5%	73,9%	76,5%	74,2%
	Cible	75,0%	75,0%	75,0%	75,0%	75,0%	75,0%	75,0%
	Écart	15,2%	0,7%	-0,1%	3,5%	-1,1%	1,5%	-0,8%
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Résultat	503	1 966	515	602	1 679	5 265	135 325
	Cible	312	1 547	396	369	1 055	3 679	125 758
	% d'atteinte	161,2%	127,1%	130,1%	163,1%	159,1%	143,1%	107,6%
Nombre de participants à l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec ²	Résultat	221	730	248	255	661	2 115	59 858
	Cible	156	774	198	185	528	1 841	63 397
	% d'atteinte	141,7%	94,3%	125,3%	137,8%	125,2%	114,9%	94,4%
Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Résultat	67,6%	49,5%	53,6%	66,2%	53,5%	54,1%	49,2%
	Cible		PAS DE CIBLE LOCALE				45,7%	45,6%
	Écart						8,4%	3,6%

- 1 Le nombre de nouveaux participants comprend aussi les participants du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail.
- 2 Données provenant de la Direction des Ressources humaines Canada dans le cadre de l'Entente Canada-Québec et inscrites dans le PEQ.
- 3 Le nombre d'entreprises aidées correspond aux interventions comportant un versement à l'entreprise.
- 4 Compilation manuelle des résultats des CLE acheminés au niveau Central.

Source : Rapports statistiques (PEQ), sauf avis contraire.

Indicateurs		Services régionaux	Bécancour	Drummond-ville	L'Érable	Nicolet	Victoria-ville	Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
Favoriser l'insertion sur le marché du travail de la clientèle sans emploi et peu scolarisée									
Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	Résultat		93,0%	81,1%	76,4%	92,8%	89,7%	86,2%	65,3%
	Cible	S.O.	75,0%	75,0%	75,0%	75,0%	75,0%	75,0%	75,0%
	Écart		18,0%	6,1%	1,4%	17,8%	14,7%	11,2%	-9,7%
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, responsables de famille monoparentale	Résultat		72	413	81	84	280	930	26 367
	Cible	S.O.	73	382	92	86	248	881	31 432
	% d'atteinte		98,6%	108,1%	88,0%	97,7%	112,9%	105,6%	83,9%
Taux d'emploi des responsables de famille monoparentale ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Résultat	S.O.	51,4%	50,7%	54,5%	50,0%	51,4%	51,2%	47,2%
	Cible	PAS DE CIBLE LOCALE						40,4%	40,3%
	Écart						10,8%	6,9%	
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, de moins de 30 ans	Résultat		218	1 313	238	272	1 060	3 101	77 909
	Cible	S.O.	197	1 020	248	233	667	2 365	84 535
	% d'atteinte		110,7%	128,7%	96,0%	116,7%	158,9%	130,6%	92,2%
Taux d'emploi des personnes de moins de 30 ans , ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Résultat	S.O.	59,3%	45,9%	56,4%	60,5%	55,4%	52,3%	50,8%
	Cible	PAS DE CIBLE LOCALE						48,6%	48,5%
	Écart						3,7%	2,3%	
Prestations non versées à l'assistance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi (M\$)	Résultat		301,2 \$	1 782,6 \$	385,2 \$	439,5 \$	1 072,8 \$	3 981,3 \$	118 582,2 \$
	Cible	S.O.	381,7 \$	1 892,6 \$	484,7 \$	450,6 \$	1 290,4 \$	4 500,0 \$	150 000,0 \$
	% d'atteinte		78,9%	94,2%	79,5%	97,5%	83,1%	88,5%	79,1%
Prestations non versées à l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi (M\$) ³	Résultat		814,8 \$	1 508,4 \$	482,2 \$	745,0 \$	1 562,9 \$	5 113,3 \$	142 611,4 \$
	Cible	S.O.	398,6 \$	1 976,7 \$	506,3 \$	470,6 \$	1 347,8 \$	4 700,0 \$	162 500,0 \$
	% d'atteinte		204,4%	76,3%	95,2%	158,3%	116,0%	108,8%	87,8%
Somme des prestations non versées à l'assistance-emploi et à l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec (M\$)	Résultat		1 116,0 \$	3 291,0 \$	867,4 \$	1 184,5 \$	2 635,7 \$	9 094,6 \$	261 193,6 \$
	Cible	S.O.	780,3 \$	3 869,3 \$	991,0 \$	921,2 \$	2 638,2 \$	9 200,0 \$	312 500,0 \$
	% d'atteinte		143,0%	85,1%	87,5%	128,6%	99,9%	98,9%	83,6%

Renforcer la compétitivité et la capacité d'adaptation des entreprises et de leur main-d'œuvre et soutenir la création d'emplois

Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les mesures actives ³	Résultat	2	16	70	16	26	64	194	4 358
	Cible	S.O.	15	50	12	19	50	146	3 375
	% d'atteinte	S.O.	106,7%	140,0%	133,3%	136,8%	128,0%	132,9%	129,1%
Nombre de nouvelles ententes de qualification ⁴	Résultat	13	42	11	4	27	97	2 046	
	Cible	S.O.	8	45	11	7	27	98	2 000
	% d'atteinte		162,5%	93,3%	100,0%	57,1%	100,0%	99,0%	102,3%

ANNEXE 4

Suivi des indicateurs d'Emploi-Québec Centre-du-Québec
Résultats 2001-2002 versus 2002-2003

Indicateurs	Année 2001-2002		Année 2002-2003	
	Cible révisée	Résultat	Cible révisée	Résultat

Améliorer l'appariement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre
afin de soutenir la création d'emplois et la croissance des entreprises

Nombre de vacances signalées au service national de placement et celles en lien avec les mesures actives	10 130	10 205 100,7%	12 066	10 721 88,9%
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec ¹	6 466	8 657 133,9%	6 980	8 923 127,8%
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, participant à l' assurance-emploi	3 600	4 989 138,6%	3 748	5 687 151,7%
Proportion des participants aux interventions d'Emploi-Québec répondant aux critères de repérage des personnes à risque de chômage prolongé	75,0%	72,7% -2,3%	75,0%	76,5% + 1,1%
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	3 173	5 413 170,6%	3 679	5 265 143,1%
Nombre de participants à l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec ²	1 940	2 732 140,8%	1 841	2 115 114,9%
Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	41,6%	59,2% + 17,6%	45,7%	54,1% + 8,4%

Favoriser l'insertion sur le marché du travail de la clientèle sans emploi et peu scolarisée

Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	75,0%	71,8% -3,2%	75,0%	86,2% + 11,2%
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, responsables de famille monoparentale	800	966 120,8%	881	930 105,6%
Taux d'emploi des responsables de famille monoparentale ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	35,4%	51,9% + 16,5%	40,4%	51,2% + 10,8%
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, de moins de 30 ans	2260	3126 138,3%	2365	3 101 130,6%
Taux d'emploi des personnes de moins de 30 ans , ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	43,5%	61,1% + 17,6%	48,6%	52,3% + 3,7%
Prestations non versées à l'assistance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi (M\$)	5 700,0 \$	3 818,4 \$ 67,0%	4 500,0 \$	3 981,3 \$ 88,5%
Prestations non versées à l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi (M\$) ²	4 900,0 \$	5 958,4 \$ 121,6%	4 700,0 \$	5 113,3 \$ 108,8%
Somme des prestations non versées à l'assistance-emploi et à l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec (M\$)	10 600,0 \$	9 776,8 \$ 92,2%	9 200,0 \$	9 094,6 \$ 98,9%

Indicateurs	Année 2001-2002		Année 2002-2003	
	Cible révisée	Résultat	Cible révisée	Résultat
Renforcer la compétitivité et la capacité d'adaptation des entreprises et de leur main-d'œuvre et soutenir la création d'emplois				
Nombre d' entreprises nouvellement aidées par les mesures actives ³	102	116 113,7%	146	194 132,9%
Nombre de nouvelles ententes de qualification ⁴	82	101 123,2%	98	97 99,0%

- 1 Le nombre de nouveaux participants comprend aussi les participants du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail.
 - 2 Données provenant de la Direction des Ressources humaines Canada dans le cadre de l'Entente Canada-Québec et inscrites dans le PEQ.
 - 3 Le nombre d'entreprises aidées correspond aux interventions comportant un versement à l'entreprise.
 - 4 Compilation manuelle des résultats des CLE acheminés au niveau Central.
- Source : Rapports statistiques (PEQ), sauf avis contraire.

ANNEXE 5

Participations aux différentes mesures
et leurs caractéristiques

**Participations à la mesure
de Formation de la main-d'œuvre**

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	1 362	
Moins de 30 ans	564	41,4%
Femmes	741	54,4%
Participants responsables de famille monoparentale	200	14,7%
Prestataires d'assistance-emploi (Sécurité du revenu)	550	40,4%
Prestataires d'assurance-emploi (Chômage)	967	71,0%
Personnes sans soutien public du revenu	38	2,8%
CLE Bécancour	189	13,9%
CLE Drummondville	519	38,1%
CLE L'Érable	123	9,0%
CLE Nicolet	182	13,4%
CLE Victoriaville	349	25,6%

**Participations à la mesure
Projets de préparation à l'emploi**

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	161	
Moins de 30 ans	117	72,7%
Femmes	82	50,9%
Participants responsables de famille monoparentale	17	10,6%
Prestataires d'assistance-emploi (Sécurité du revenu)	80	49,7%
Prestataires d'assurance-emploi (Chômage)	37	23,0%
Personnes sans soutien public du revenu	59	36,6%
CLE Bécancour	2	1,2%
CLE Drummondville	44	27,3%
CLE L'Érable	7	4,3%
CLE Nicolet	2	1,2%
CLE Victoriaville	106	65,8%

**Participations à la mesure
de Services d'aide à l'emploi**

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	2 796	
Moins de 30 ans	887	31,7%
Femmes	1 488	53,2%
Participants responsables de famille monoparentale	389	13,9%
Prestataires d'assistance-emploi (Sécurité du revenu)	1 055	37,7%
Prestataires d'assurance-emploi (Chômage)	1 753	62,7%
Personnes sans soutien public du revenu	361	12,9%
CLE Bécancour	315	11,3%
CLE Drummondville	1 190	42,6%
CLE L'Érable	243	8,7%
CLE Nicolet	297	10,6%
CLE Victoriaville	751	26,9%

**Participations à la mesure
Subvention salariale d'insertion**

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	363	
Moins de 30 ans	110	30,3%
Femmes	196	54,0%
Participants responsables de famille monoparentale	60	16,5%
Prestataires d'assistance-emploi (Sécurité du revenu)	187	51,5%
Prestataires d'assurance-emploi (Chômage)	205	56,5%
Personnes sans soutien public du revenu	32	8,8%
CLE Bécancour	46	12,7%
CLE Drummondville	173	47,7%
CLE L'Érable	20	5,5%
CLE Nicolet	39	10,7%
CLE Victoriaville	85	23,4%

**Participations à la mesure de
Supplément de retour au travail**

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	781	
Moins de 30 ans	296	37,9%
Femmes	313	40,1%
Participants responsables de famille monoparentale	144	18,4%
Prestataires d'assistance-emploi (Sécurité du revenu)	652	83,5%
Prestataires d'assurance-emploi (Chômage)	404	51,7%
Personnes sans soutien public du revenu	6	0,8%
CLE Bécancour	38	4,9%
CLE Drummondville	441	56,5%
CLE L'Érable	56	7,2%
CLE Nicolet	67	8,6%
CLE Victoriaville	179	22,9%

**Participations à la mesure de
Soutien au travail autonome**

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	156	
Moins de 30 ans	37	23,7%
Femmes	58	37,2%
Participants responsables de famille monoparentale	11	7,1%
Prestataires d'assistance-emploi (Sécurité du revenu)	18	11,5%
Prestataires d'assurance-emploi (Chômage)	145	92,9%
Personnes sans soutien public du revenu	1	0,6%
CLE Bécancour	11	7,1%
CLE Drummondville	54	34,6%
CLE L'Érable	34	21,8%
CLE Nicolet	9	5,8%
CLE Victoriaville	48	30,8%

**Participations au programme
Contrat d'intégration au travail**

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	170	
Moins de 30 ans	53	31,2%
Femmes	65	38,2%
Participants responsables de famille monoparentale	11	6,5%
Prestataires d'assistance-emploi (Sécurité du revenu)	44	25,9%
Prestataires d'assurance-emploi (Chômage)	94	55,3%
Personnes sans soutien public du revenu	44	25,9%
CLE Bécancour	9	5,3%
CLE Drummondville	78	45,9%
CLE L'Érable	10	5,9%
CLE Nicolet	16	9,4%
CLE Victoriaville	57	33,5%

**Participations à la mesure
Activités d'aide à l'emploi**

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	6 022	
Moins de 30 ans	2 165	36,0%
Femmes	2 534	42,1%
Participants responsables de famille monoparentale	496	8,2%
Prestataires d'assistance-emploi (Sécurité du revenu)	2 132	35,4%
Prestataires d'assurance-emploi (Chômage)	4 415	73,3%
Personnes sans soutien public du revenu	310	5,1%
CLE Bécancour	215	3,6%
CLE Drummondville	2 292	38,1%
CLE L'Érable	507	8,4%
CLE Nicolet	368	6,1%
CLE Victoriaville	2 640	43,8%

**Participations à la mesure
d'Insertion sociale**

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	174	
Moins de 30 ans	24	13,8%
Femmes	104	59,8%
Participants responsables de famille monoparentale	24	13,8%
Prestataires d'assistance-emploi (Sécurité du revenu)	172	98,9%
Prestataires d'assurance-emploi (Chômage)	28	16,1%
Personnes sans soutien public du revenu	2	1,1%
CLE Bécancour	5	2,9%
CLE Drummondville	82	47,1%
CLE L'Érable	12	6,9%
CLE Nicolet	30	17,2%
CLE Victoriaville	45	25,9%

**Participations au Fonds de lutte contre la
pauvreté par la réinsertion au travail**

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	70	
Moins de 30 ans	24	34,3%
Femmes	47	67,1%
Participants responsables de famille monoparentale	10	14,3%
Prestataires d'assistance-emploi (Sécurité du revenu)	41	58,6%
Prestataires d'assurance-emploi (Chômage)	33	47,1%
Personnes sans soutien public du revenu	12	17,1%
CLE Bécancour	10	14,3%
CLE Drummondville	28	40,0%
CLE L'Érable	3	4,3%
CLE Nicolet	8	11,4%
CLE Victoriaville	21	30,0%

**Participations à d'autres mesures
(Projets pilotes pour travailleurs âgés)**

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	24	
Moins de 30 ans	0	0,0%
Femmes	5	20,8%
Participants responsables de famille monoparentale	0	0,0%
Prestataires d'assistance-emploi (Sécurité du revenu)	1	4,2%
Prestataires d'assurance-emploi (Chômage)	13	54,2%
Personnes sans soutien public du revenu	11	45,8%
CLE Bécancour	6	25,0%
CLE Drummondville	3	12,5%
CLE L'Érable	11	45,8%
CLE Nicolet	0	0,0%
CLE Victoriaville	4	16,7%

Participations des entreprises à la mesure de *Formation de la main-d'œuvre*

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	148	
Entreprise à but lucratif	135	91,2%
Entreprise à but non lucratif	12	8,1%
Établissements de formation	1	0,7%
Entreprise comptant moins de 5 employés	25	16,9%
Entreprise comptant de 5 à 9 employés	21	14,2%
Entreprise comptant de 10 à 19 employés	50	33,8%
Entreprise comptant de 20 à 49 employés	23	15,5%
Entreprise comptant 50 employés et plus	29	19,6%
CLE Bécancour	13	8,8%
CLE Drummondville	45	30,4%
CLE L'Érable	14	9,5%
CLE Nicolet	24	16,2%
CLE Victoriaville	51	34,5%
Services régionalisés	1	0,7%

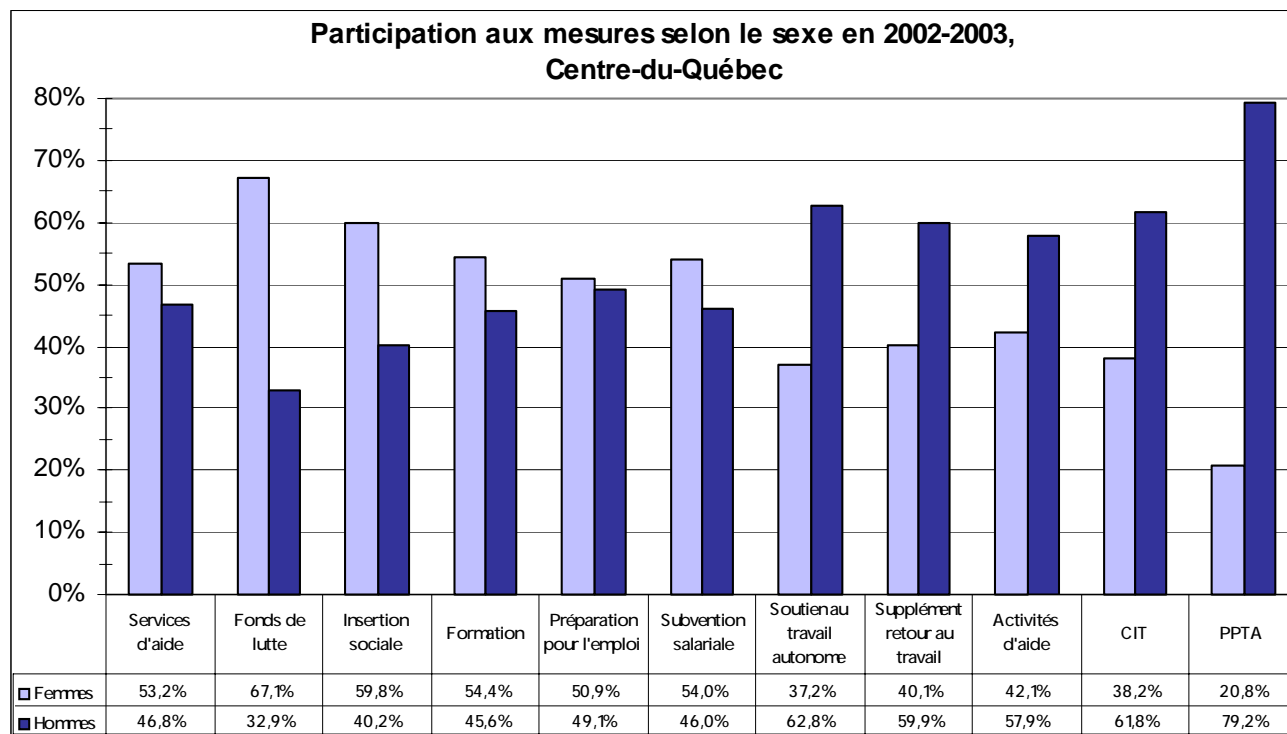
Participations des entreprises à la mesure de *Concertation pour l'emploi*

Participations selon diverses caractéristiques	Nombre	%
Participations totales	144	
Entreprise à but lucratif	103	71,5%
Entreprise à but non lucratif	36	25,0%
Établissements de formation	1	0,7%
Entreprise comptant moins de 5 employés	30	20,8%
Entreprise comptant de 5 à 9 employés	22	15,3%
Entreprise comptant de 10 à 19 employés	40	27,8%
Entreprise comptant de 20 à 49 employés	23	16,0%
Entreprise comptant 50 employés et plus	24	16,7%
CLE Bécancour	10	6,9%
CLE Drummondville	61	42,4%
CLE L'Érable	6	4,2%
CLE Nicolet	10	6,9%
CLE Victoriaville	42	29,2%
Services régionalisés	15	10,4%

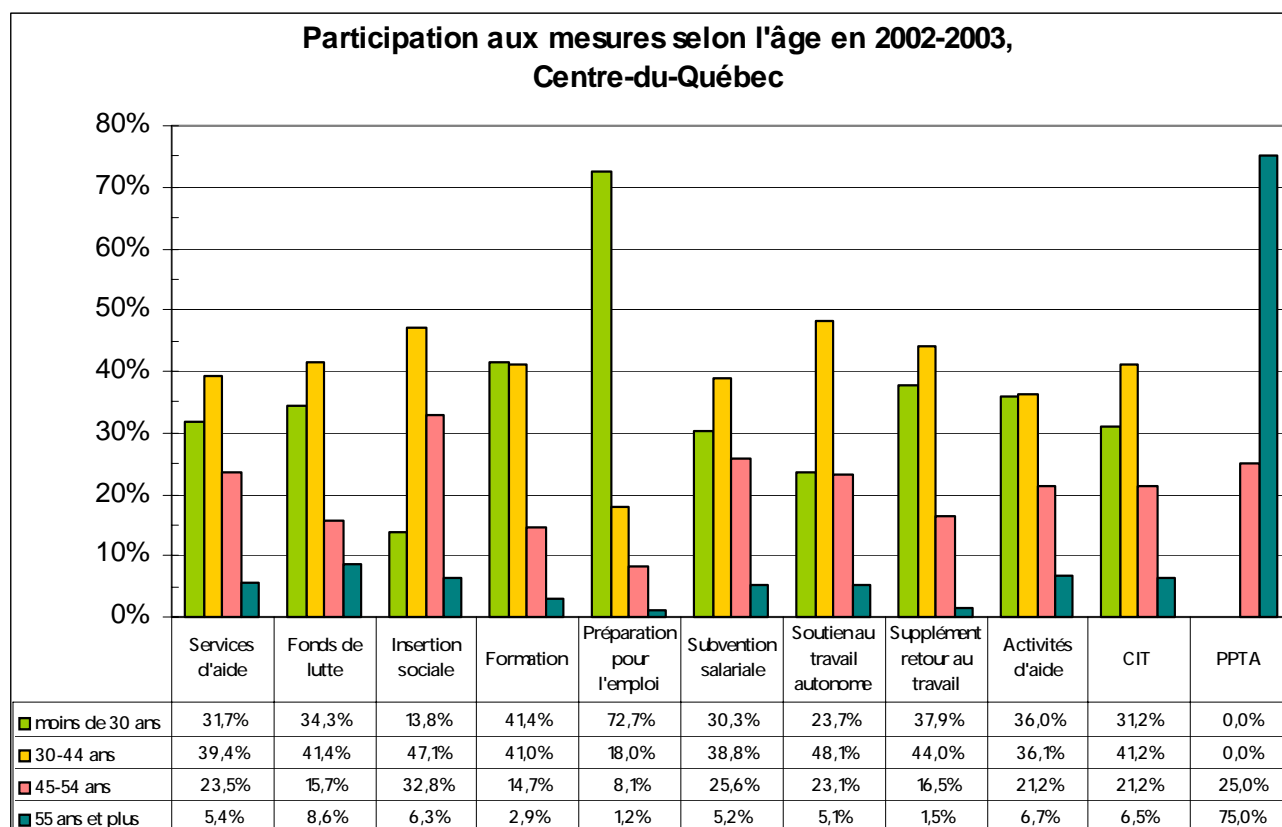
ANNEXE 6

Caractéristiques de la clientèle participant aux mesures actives d'Emploi-Québec, 2002-2003 Centre-du-Québec

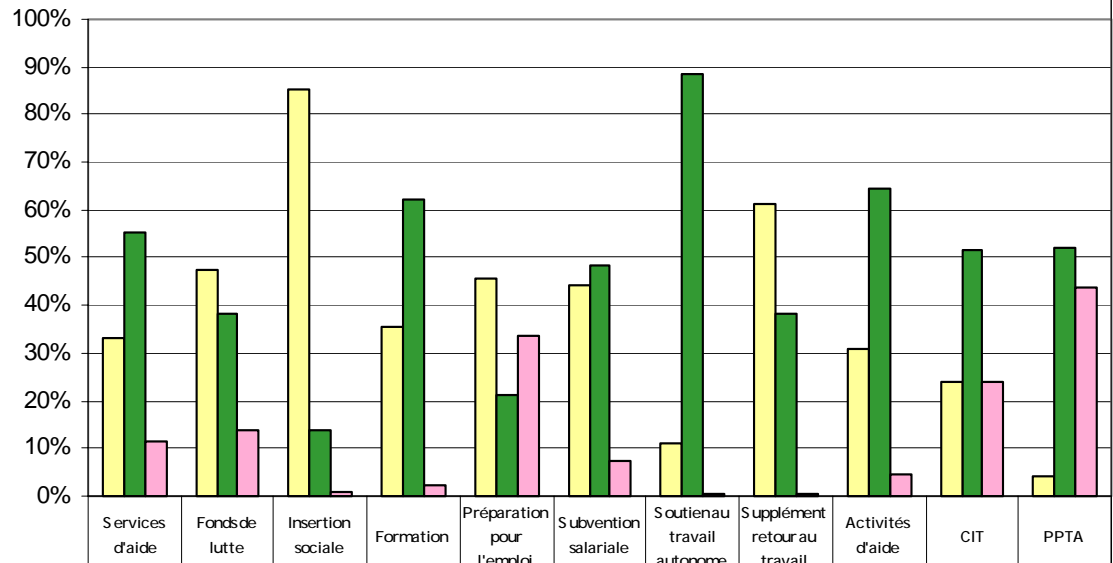
Participation aux mesures selon le sexe en 2002-2003, Centre-du-Québec



Participation aux mesures selon l'âge en 2002-2003, Centre-du-Québec



Participation aux mesures selon le statut en 2002-2003, Centre-du-Québec



■ Prestataire assistance-emploi	33,3%	47,7%	85,1%	35,4%	45,5%	44,1%	11,0%	61,4%	31,1%	24,2%	4,0%
■ Prestataire assurance-emploi	55,3%	38,4%	13,9%	62,2%	21,0%	48,3%	88,4%	38,0%	64,4%	51,6%	52,0%
■ Pers. sans soutien public d'revenu	11,4%	14,0%	1,0%	2,4%	33,5%	7,5%	0,6%	0,6%	4,5%	24,2%	44,0%